



23<sup>ème</sup> édition

# BAROMÈTRE

AmCham-Bain 2023

---

Le moral des investisseurs américains en France





# Sommaire

<b>1</b>	<b>Avant-propos</b>	<b>4</b>
<b>2</b>	<b>23 ans d'attractivité de la France auprès des investisseurs américains</b>	<b>6</b>
<b>3</b>	<b>Baromètre 2023 sur le moral des investisseurs américains en France</b>	<b>8</b>
	Les 6 chiffres à retenir de cette 23 <sup>ème</sup> édition	8
	<b>Projections</b>	10
	<b>Perspectives des investisseurs américains en France</b>	
	L'évolution attendue du contexte économique est moins favorable que les années précédentes	11
	Le niveau d'emploi reste majoritairement stable	12
	La France renforce ses atouts aux yeux des maisons-mères américaines	12
	<b>Perceptions</b>	14
	<b>La France et ses régions vues par les investisseurs américains</b>	
	L'attractivité de la France pour les investisseurs	15
	L'attractivité de la France pour les personnes physiques	21
	Capacité d'innovation et esprit entrepreneurial	23
	Pool de talents	25
	Transition énergétique	28
	Impact des turbulences mondiales	30
	Contexte politique national et régional	31
<b>4</b>	<b>Recommandations de l'AmCham France</b>	<b>36</b>
<b>5</b>	<b>Méthodologie et profil des investisseurs américains interrogés</b>	<b>40</b>
<b>6</b>	<b>À propos de l'AmCham France et de Bain &amp; Company</b>	<b>42</b>

# Avant-propos

Après deux années de crise sanitaire mondiale, et alors que la gestion du Covid-19 semble entrer dans une phase de maturité, l'Europe se trouve à nouveau plongée dans de **très fortes turbulences** : guerre en Ukraine, pénurie de semi-conducteurs, inflation galopante, hausse des prix de l'énergie, fortes tensions sur le marché du travail ... Les résultats du Baromètre 2023 mettent en évidence l'inconfort et l'incertitude dans lesquels se trouvent les investisseurs américains. Pour preuve, seuls **22% d'entre eux estiment que l'évolution du contexte économique sera positive** dans les 2 à 3 années à venir, contre 74% en 2021, lors de la reprise économique post-Covid.

Si les **turbulences économiques et géopolitiques** expliquent en partie les craintes des investisseurs, ce sont avant tout les faiblesses historiques de la France, comme le **coût global de la main-d'œuvre, les procédures de licenciement, la législation sociale, et enfin la complexité des procédures administratives**, qui sont mises en avant cette année par nos répondants. Elles ne sont que partiellement compensées par la **grande qualité de notre système de formation professionnelle et de notre main-d'œuvre**, largement plébiscitée par les investisseurs.

Cela étant dit, les **indicateurs macroéconomiques semblent tenir, et la France reste un territoire attractif aux yeux des investisseurs**. Le score **NPS\*** actuel de l'implantation en France d'une entreprise américaine se maintient **au-dessus du niveau moyen des années précédentes**, avec le plus haut niveau de prescripteurs depuis 2017 (hormis le pic post-reprise de 2021), témoignant de la **confiance portée dans la France** en comparaison avec

ses pays voisins. Concernant leurs effectifs, **56%** des répondants estiment que le **nombre de collaborateurs restera à l'équilibre** dans les 2-3 prochaines années, indiquant un niveau d'embauche **stable** malgré les inquiétudes mentionnées plus haut. Cela s'explique notamment par des **politiques de recrutement plutôt conservatrices** dans un contexte économique incertain.

Le pays reste également **attractif pour les collaborateurs étrangers**, avec un **NPS de 17%** (+3 points par rapport à 2021), plus haut niveau atteint en 5 ans. La **qualité de vie, l'accès aux services de santé, les infrastructures de transport et de communication** sont particulièrement appréciés. Côté investisseurs, **l'environnement culturel, la situation géographique, la qualité des infrastructures et de la main-d'œuvre** sont fortement plébiscités. A cela s'ajoute aussi la **capacité d'innovation et de recherche**, la valeur de l'écosystème d'innovation français étant reconnue à **plus de 80%** depuis deux ans.

Les **efforts du gouvernement en matière de transition écologique** ne passent pas non plus inaperçus et sont de mieux en mieux reçus : **60%** des investisseurs considèrent qu'ils ont un **impact positif** sur l'attractivité du pays, soit 8 points de plus qu'en 2021. **L'accélération de la production en énergies renouvelables** arrive en **seconde place des réformes prioritaires** à mener pendant le second quinquennat, soulignant ainsi l'importance croissante de la transition énergétique pour les investissements. Le pays apparaît par ailleurs plutôt **résilient par rapport aux autres pays d'Europe** confrontés aux mêmes enjeux d'inflation et de hausse des prix de l'énergie. Les **deux tiers** des

\*Net Promoter® est une marque déposée par Bain & Company, Inc., Fred Reichheld et Satmetrix Systems, Inc. Le Net Promoter Score<sup>SM</sup> (NPS®) mesure la propension à recommander un pays, une entreprise ou un produit à travers une unique question : « recommanderiez-vous ce pays, ce produit ou cette entreprise à vos amis ou à vos collègues ? ». Les répondants attribuent en réponse une note de 0 à 10 qui permet de les classer en trois catégories : les prescripteurs (9-10), les neutres (7-8) et les détracteurs (6 et moins). Le NPS® correspond à la différence entre les pourcentages de « prescripteurs » et de « détracteurs ».

investissements ont été soit positivement impactés, soit non impactés par l'inflation et la hausse des prix de l'énergie en France. En outre, **plus de la moitié des investisseurs** ont déjà commencé à **compenser les hausses de coûts** survenues en 2022, par exemple au travers de plans d'efficacité ou de répercussions de l'inflation aux clients.

Les mois à venir seront décisifs : la **gestion de l'inflation** ou les nouvelles **réformes sociales** comme celles des retraites ou de l'assurance chômage auront d'importantes conséquences sur la façon dont les investisseurs perçoivent le pays et la solidité de son modèle en temps de crise. Le niveau d'inquiétude autour de la dette publique était croissant en 2022, avec **67% des investisseurs inquiets ou très inquiets** (+5 points par rapport à 2021), et les prochaines initiatives du gouvernement seront suivies de près.

Dans ce contexte chahuté, **l'AmCham continuera de s'engager auprès des pouvoirs publics et de la société civile** afin de **renforcer et de promouvoir** toujours plus l'attractivité de la France.

C'est en ce sens qu'elle formule les **5 recommandations suivantes** :

1. Repenser dans le temps et dans leurs ambitions les **filières d'éducation et de formation** du pays, tout en promouvant la complémentarité des générations et l'égalité des accès à certains métiers ;
2. Persévérer dans la mise en œuvre de **réformes économiques et sociales** ambitieuses ;

3. Accélérer la **réindustrialisation** de la France en particulier sur les **marchés du numérique, de l'énergie et de la R&D**, qui représentent de forts potentiels d'activités pour les investisseurs américains ;
4. Promouvoir davantage l'attractivité **des régions et des métropoles** ;
5. Poursuivre et accélérer le chantier de **simplification administrative**, afin de ramener la France à un niveau de compétitivité équivalent à celui de ses voisins européens.

#### **Bijan Eghbal**

Associé chez DLA Piper  
Président de l'AmCham France

#### **Marc-André Kamel**

Associé Senior chez Bain & Company  
Vice-Président de l'AmCham France

# 23 ans d'attractivité de la France auprès des investisseurs américains

Premier baromètre AmCham-Bain annuel sur l'attractivité française auprès des investisseurs américains

La France compte 1 250 sociétés américaines avec 458 000 emplois directs et 1 650 000 emplois indirects

45% des sociétés n'ont pas créé d'emplois suite à l'application de la loi sur les 35 heures

Les sociétés américaines perçoivent l'environnement français comme étant globalement favorable aux nouvelles technologies

La France fait face à une concurrence de plus en plus mondiale notamment de la part de l'Europe de l'Est et de l'Asie

Les handicaps traditionnels de la France restent les mêmes : organisation rigide du travail et fiscalité désavantageuse

Les dirigeants de filiales d'entreprises américaines en France craignent l'impact négatif de la détérioration des relations franco-américaines

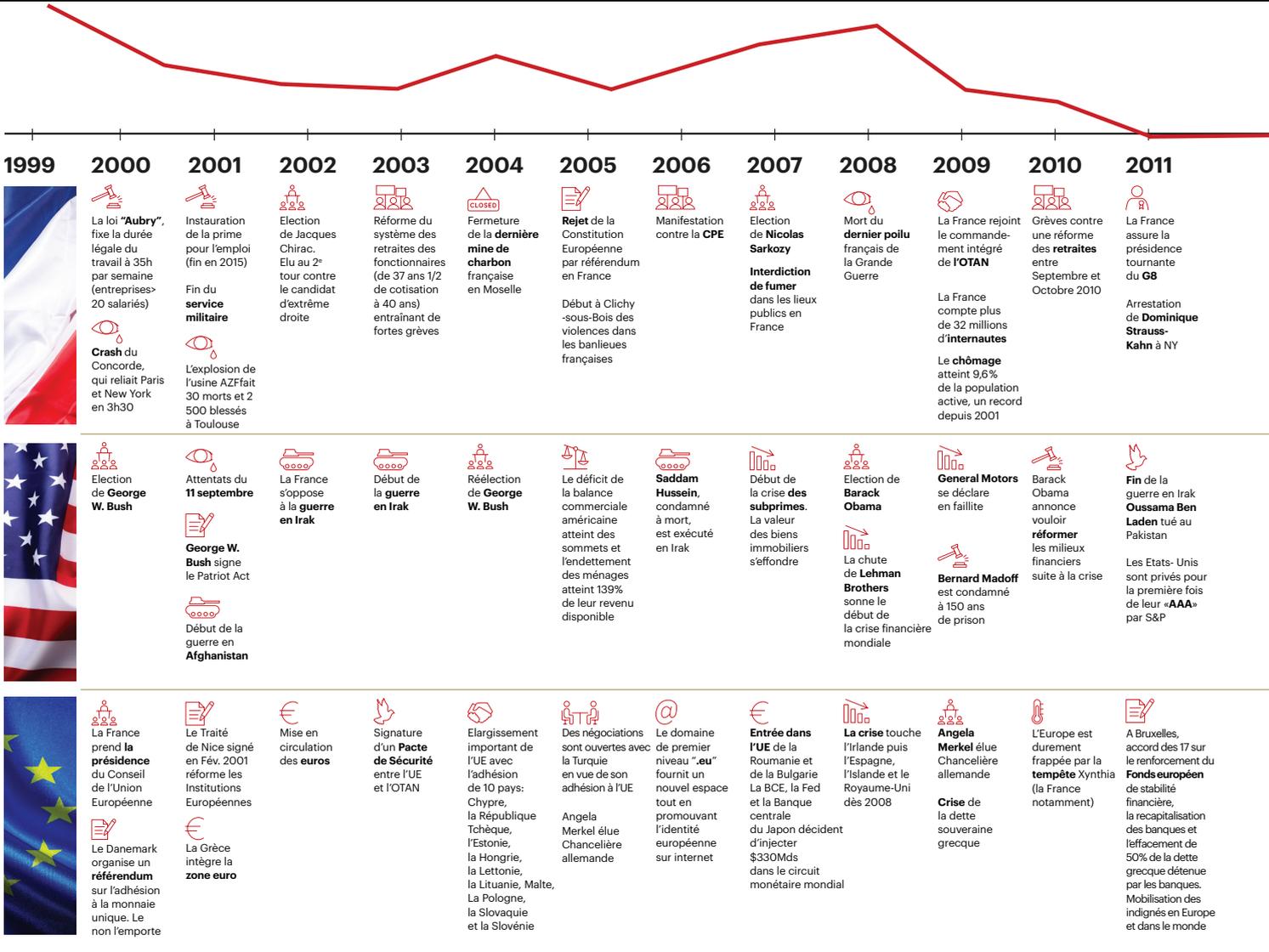
Seuls 30% des investisseurs américains anticipent une amélioration du contexte économique

83% des investisseurs considèrent que l'élection du Président Sarkozy aura un impact positif sur l'investissement étranger en France

Effondrement du moral des investisseurs américains sur l'évolution du contexte économique

Après 2 années marquées par la crise financière mondiale, les investisseurs sont plus optimistes sur le contexte économique

L'attractivité de la France est cependant en recul avec 46% (2010) et 56% (2011) des investisseurs qui la considère comme "bonne" ou "excellente" (vs. 66% en 2009)



\* Réponse à la question "Pensez-vous que l'évolution du contexte économique en France pour votre secteur d'activité dans les 2-3 ans à venir sera... (Positive / Neutre / Négative)  
Sources : Le Monde, Les Echos, Paris Match, La Croix, France 24, europa.eu

Forte baisse du moral des investisseurs américains en France lors de l'élection puis durant le mandat de François Hollande

En 2012, ~85% des dirigeants interrogés pensent que les mesures annoncées sur la fiscalité et la réglementation pénalisent l'attractivité de la France

En 2015, La France reste peu attractive face au UK, l'Allemagne ou les Pays-Bas.

Le contexte économique et social, le coût et la qualification de la main-d'œuvre et le régime fiscal restent les critères les plus importants dans la décision d'investir

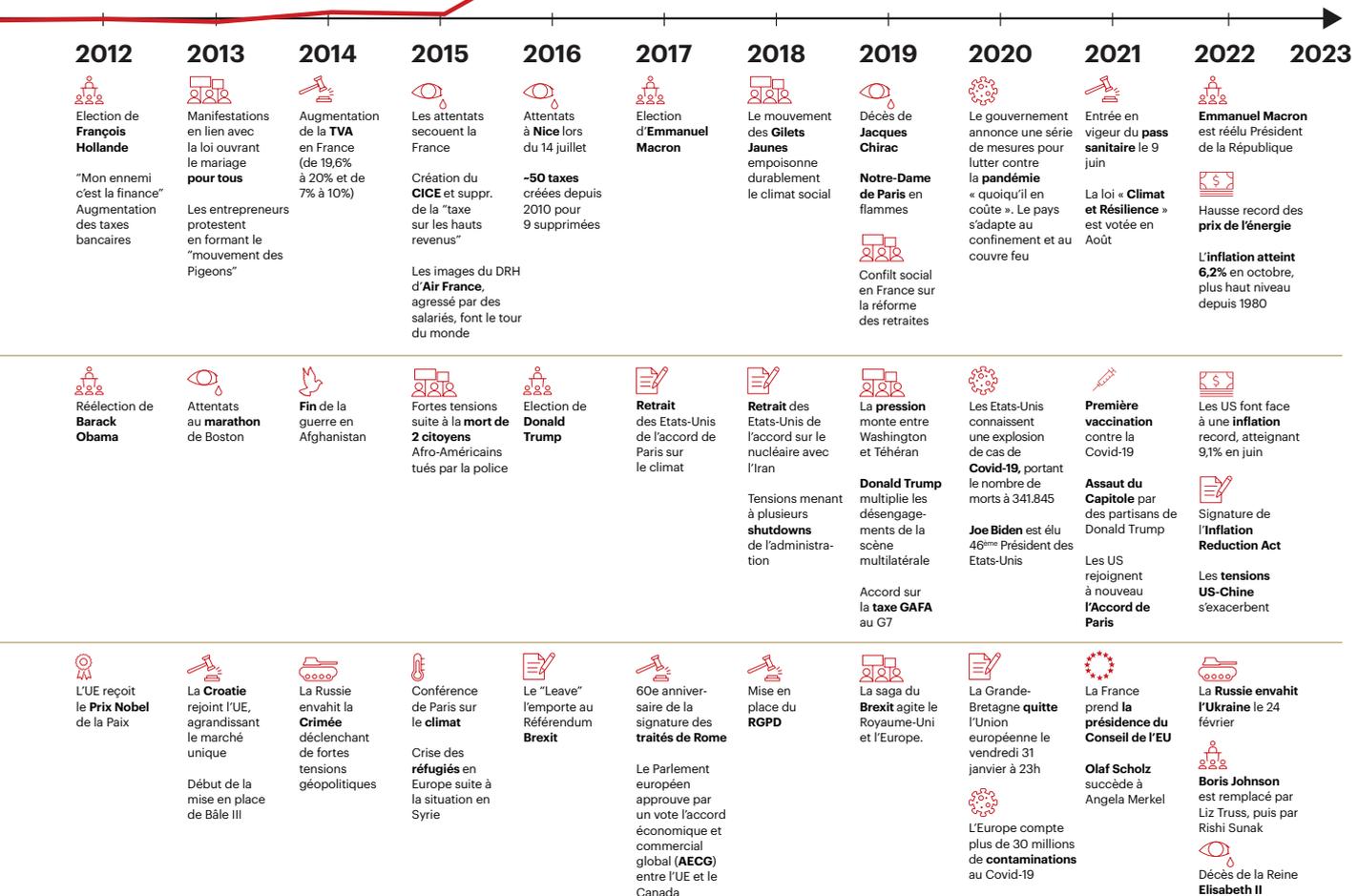
Un fort vent d'optimisme des investisseurs Américains accompagne l'élection d'Emmanuel Macron

Une conjoncture économique et sociale troublée à l'échelle mondiale, européenne et française freine l'optimisme des investisseurs

La pandémie de la Covid-19 enrayer l'économie mondiale. Néanmoins, le Baromètre 2021 enregistre une amélioration significative du moral des investisseurs

Au sortir du Covid, le monde est frappé par une crise économique, avec des niveaux d'inflation record. Les investisseurs sont inquiets pour l'avenir mais la France peut se baser sur de solides fondamentaux pour y faire face

## LE MORAL DES INVESTISSEURS AMÉRICAINS EN FRANCE\*



Réélection de Barack Obama

Attentats au marathon de Boston

Fin de la guerre en Afghanistan

Fortes tensions suite à la mort de 2 citoyens Afro-Américains tués par la police

Election de Donald Trump

Retrait des Etats-Unis de l'accord de Paris sur le climat

Retrait des Etats-Unis de l'accord sur le nucléaire avec l'Iran  
Tensions menant à plusieurs shutdowns de l'administration

La pression monte entre Washington et Téhéran  
Donald Trump multiplie les désengagements de la scène multilatérale  
Accord sur la taxe GAFA au G7

Les Etats-Unis connaissent une explosion de cas de Covid-19, portant le nombre de morts à 341.845  
Joe Biden est élu 46<sup>ème</sup> Président des Etats-Unis

Première vaccination contre la Covid-19  
Assaut du Capitole par des partisans de Donald Trump  
Les US rejoignent à nouveau l'Accord de Paris

Les US font face à une inflation record, atteignant 9,1% en juin  
Signature de l'Inflation Reduction Act  
Les tensions US-Chine s'exacerbent

L'UE reçoit le Prix Nobel de la Paix

La Croatie rejoint l'UE, agrandissant le marché unique  
Début de la mise en place de Bâle III

La Russie envahit la Crimée déclenchant de fortes tensions géopolitiques

Conférence de Paris sur le climat  
Crise des réfugiés en Europe suite à la situation en Syrie

Le "Leave" l'emporte au Référendum Brexit

60<sup>e</sup> anniversaire de la signature des traités de Rome  
Le Parlement européen approuve par un vote l'accord économique et commercial global (AECG) entre l'UE et le Canada

Mise en place du RGPD

La saga du Brexit agite le Royaume-Uni et l'Europe.

La Grande-Bretagne quitte l'Union européenne le vendredi 31 janvier à 23h  
L'Europe compte plus de 30 millions de contaminations au Covid-19

La France prend la présidence du Conseil de l'EU  
Olaf Scholz succède à Angela Merkel

La Russie envahit l'Ukraine le 24 février  
Boris Johnson est remplacé par Liz Truss, puis par Rishi Sunak  
Décès de la Reine Elisabeth II

# Baromètre 2023 sur le moral des investisseurs américains en France

## LES 6 CHIFFRES À RETENIR DE CETTE 23<sup>ÈME</sup> ÉDITION :



### 22%

C'est la part des investisseurs américains qui anticipent une **évolution positive du contexte économique** en France dans les 2-3 années à venir.

! Cela est à comparer avec 74% il y a un an

! C'est le niveau le plus bas des 7 dernières années, témoignant d'une inquiétude sur la **probabilité d'une récession** à venir en Europe



### -11 points

Le score NPS\* de la France en tant que pays où s'implanter diminue après la reprise de 2021, **passant de -1% à -12%**.

! Cette diminution s'explique notamment par un **climat social perturbé** ces derniers mois, avec des revendications salariales et des grèves importantes dans différents secteurs comme la pétrochimie ou la fonction publique. De plus, une certaine **instabilité des réglementations**, que ce soit au niveau européen ou français, irrite les investisseurs qui **recherchent une visibilité long terme** pour prendre des décisions d'investissement éclairées

! En revanche, les forces historiques de la France comme sa **position centrale** en Europe ou sa **grande capacité d'innovation et de recherche**, couplée à une **main-d'œuvre très qualifiée**, permettent de maintenir ce score au-dessus de la moyenne des 6 dernières années, qui s'établit à -19%



### 3

C'est le nombre de places que gagne le « **coût de la main-d'œuvre** » (de 6<sup>ème</sup> en 2021 à 3<sup>ème</sup> en 2022) au classement des critères d'investissement en France par rapport aux autres pays européens.

! Ce critère étant la faiblesse principale et historique de la France, son entrée au Top 5 ne fait que souligner les **efforts à investir** afin d'améliorer la position du pays dans les années à venir sur ce sujet

\*Net Promoter® est une marque déposée par Bain & Company, Inc., Fred Reichheld et Satmetrix Systems, Inc. Le Net Promoter<sup>SM</sup> Score (NPS<sup>®</sup>) mesure la propension à recommander un pays, une entreprise ou un produit à travers une unique question : « recommanderiez-vous ce pays, ce produit ou cette entreprise à vos amis ou à vos collègues ? ». Les répondants attribuent en réponse une note de 0 à 10 qui permet de les classer en trois catégories : les prescripteurs (9-10), les neutres (7-8) et les détracteurs (6 et moins). Le NPS correspond à la différence entre les pourcentages de « prescripteurs » et de « détracteurs ».



## 69%

C'est le pourcentage de répondants qui ont une perception **positive ou très positive** du **système de formation professionnelle** en France (+19 points vs 2021).

! La remise en valeur de **l'apprentissage**, ainsi que la qualité des **formations d'ingénieur** et globalement de l'éducation supérieure en France sont extrêmement valorisées des investisseurs



## 40%

C'est la part des répondants pour qui la France est **insuffisamment préparée aux métiers de demain**.

! Les métiers du **numérique**, particulièrement la **cybersécurité**, et les métiers de la **transition énergétique** sont notamment pointés du doigt en termes de manque de formations existantes et de profils à recruter



## 60%

Pour plus de la moitié des répondants, les efforts de l'Etat sur la **transition écologique** ont un **impact positif** sur l'attractivité de la France.

! La France est vue comme étant à **l'avant-poste** de la transition pour de nombreux investisseurs en comparaison des autres pays du monde ; certains mentionnent même qu'elle pourrait faire mieux et **accroître sa compétitivité** si elle devenait le modèle à suivre par toute l'Europe en matière de réglementation



# PROJECTIONS

Perspectives des  
investisseurs  
américains en France

**L'évolution attendue du contexte économique est moins favorable que les années précédentes**

Alors que 74% des investisseurs américains anticipaient une **évolution positive** du contexte économique à horizon court terme en 2021, année record, ce chiffre tombe à **22% pour 2022**. La solide reprise économique mondiale dont la France était la figure de proue s'est ralentie, pour laisser place à des **niveaux d'inflation inédits, un contexte géopolitique tendu, un accès aux matières premières amoindri et une pénurie de main-d'œuvre**.

Face à l'instabilité actuelle et au contexte économique à venir encore flou, les **investisseurs restent prudents**. Beaucoup de secteurs subissent une pression sur leurs marges. Certaines industries tirent leur épingle du jeu, notamment les entreprises du secteur de **l'énergie**, qui bénéficient d'un environnement macro-économique leur étant favorable, le secteur du **tourisme** qui reprend vigoureusement après les années Covid, ainsi que le secteur de **l'électronique/électricité** tirant entre autres parti du retour en force du nucléaire. A l'inverse, d'autres s'attendent à des circonstances plus difficiles comme **l'agroalimentaire** qui anticipe une baisse de volume – conséquence directe de l'inflation, **l'industrie de la chimie** dont les procédés sont très énergivores, ainsi que **l'industrie pharmaceutique** qui pâtit notamment du projet de loi de financement de la sécurité sociale 2023.

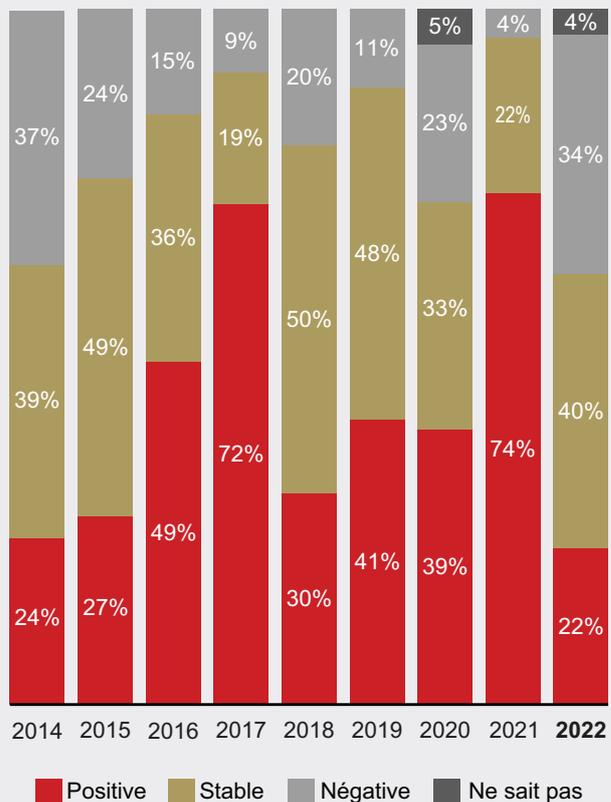
Dans ce contexte, les efforts pour une **transition écologique accélérée**, la volonté affichée de **réindustrialiser le pays** ou bien les **plans de soutien à l'économie française** sont perçus comme de **nouvelles opportunités** offertes par la France. Malheureusement, cela ne suffit pas à compenser les **difficultés d'approvisionnement en matières premières** et autres composants, un **marché du travail de plus en plus tendu** ainsi que l'anticipation d'une **hausse de la pression fiscale**. Cette perception morose du contexte économique s'inscrit dans un **climat de ralentissement mondial** constaté par les économistes.

« Malgré une **progression des ventes spectaculaire en 2021** due à la reprise post-Covid, la **croissance dans le monde est en retrait** au regard de l'année précédente, par rapport aux objectifs budgétaires prévus, mais également face au marché. Cela est dû essentiellement à un **tassement des marges brutes** et de **dépenses de production supérieures à celles attendues**, notamment du fait du **coût de l'énergie** »

—DRH, Industrie lourde

Graphique 1

Q : Pensez-vous que l'évolution du contexte économique en France pour votre secteur d'activité dans les 2-3 ans à venir sera... ?

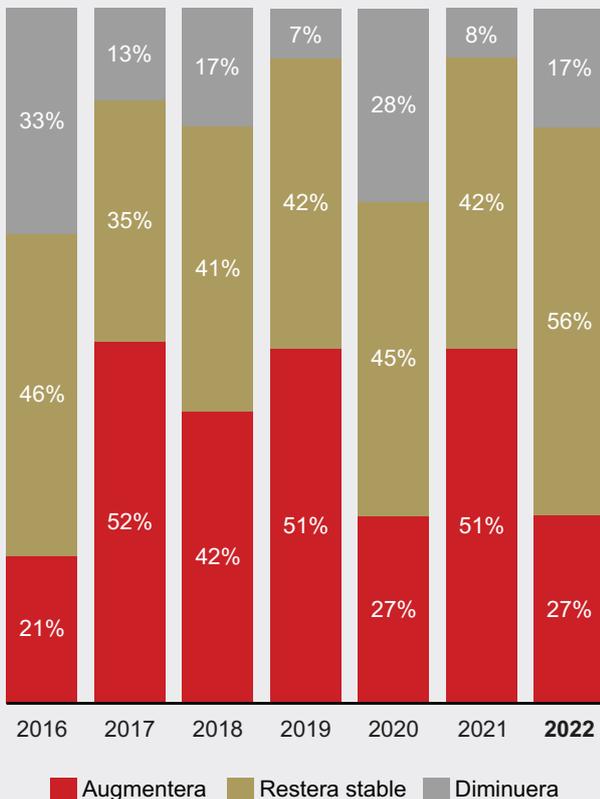


## Le niveau d'emploi reste majoritairement stable

Malgré les inquiétudes exprimées, plus de la moitié des répondants (**56%**) prévoient que le nombre d'employés de l'entreprise devrait **rester stable** dans les 2 à 3 prochaines années. Pour eux, nous sommes actuellement dans une **période de transition** : la situation reste **assez bonne pour ne pas avoir besoin de rationaliser les effectifs**, mais diverses raisons ne permettent pas non plus de les augmenter, comme par exemple **l'instabilité** de la situation économique à venir, ou encore des projets **d'optimisation de coûts ou de maîtrises des dépenses**. Néanmoins, pour **27%** des répondants, les effectifs devraient tout de même **augmenter** dans les années à venir : pour suivre la **reprise d'activité** post-Covid, dans le cas d'une stratégie de **croissance de groupe**, pour supporter de **nouveaux lancements** de produits, ou pour développer la **R&D à long terme**, entre autres.

Graphique 2

Q : Dans les 2-3 ans à venir, pensez-vous que le nombre de salariés de votre entreprise en France... ?



## La France renforce ses atouts aux yeux des maisons-mères américaines

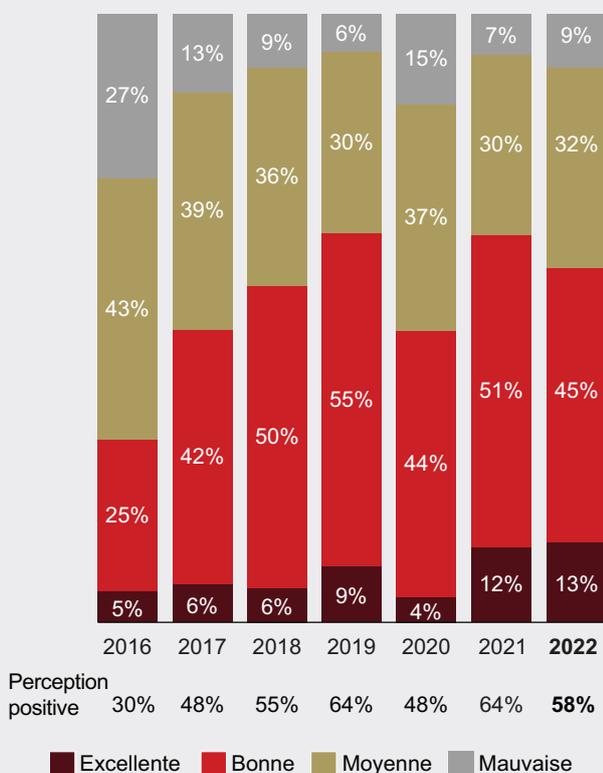
La perception de la France par les maisons-mères américaines **demeure positive ou excellente pour 58%** d'entre elles (-5pp vs. 2021). La perception « mauvaise » reste à un **niveau peu ou prou aussi contenu** qu'en 2021, à 9% (+2pp vs. 2021). Cela s'explique notamment par **l'efficacité des mesures prises** par le gouvernement quant à la limitation de l'inflation – la France faisant figure de **bonne élève de l'Union Européenne**. La force des fondamentaux du pays (qualité de la main-d'œuvre, qualité des infrastructures, localisation centrale en Europe ...) ainsi que son marché intérieur – **dynamique économiquement, bien placé en termes d'innovation et en avance lorsqu'il s'agit de la transition écologique** – constituent par ailleurs le socle de l'attractivité française aux yeux des maisons-mères américaines. De plus, le gouvernement tend à inscrire la France dans une **dynamique pro-business** avec des initiatives comme *Choose France*, *France 2030* ou encore le Crédit d'Impôt Recherche, qui sont **perçues positivement** outre-Atlantique.

## Pour autant, les faiblesses historiques de la France demeurent

En revanche, vue des États-Unis, la France continue de pâtir d'une image défavorable en termes de **climat social**, de **fonctionnement de l'administration** ou encore de **stabilité et de lisibilité du cadre législatif**, ce qui handicape les investissements sur le long terme et **dégrade l'attractivité de la France** par rapport à ses voisins européens.

Graphique 3

Q : Selon vous, quelle est la perception de la France par votre maison-mère par rapport à d'autres destinations d'investissement ?



« La perception de notre maison-mère s'améliore, notamment sur la **stratégie fiscale et la réduction des niveaux de taxation**. Néanmoins la France est toujours perçue comme trop **"risquée"** du fait de la **rigidité du code du travail**, de la **complexité des relations sociales**, et des coûts/risques liés à la **flexibilité du travail**. »

—Président, Industrie pharmaceutique



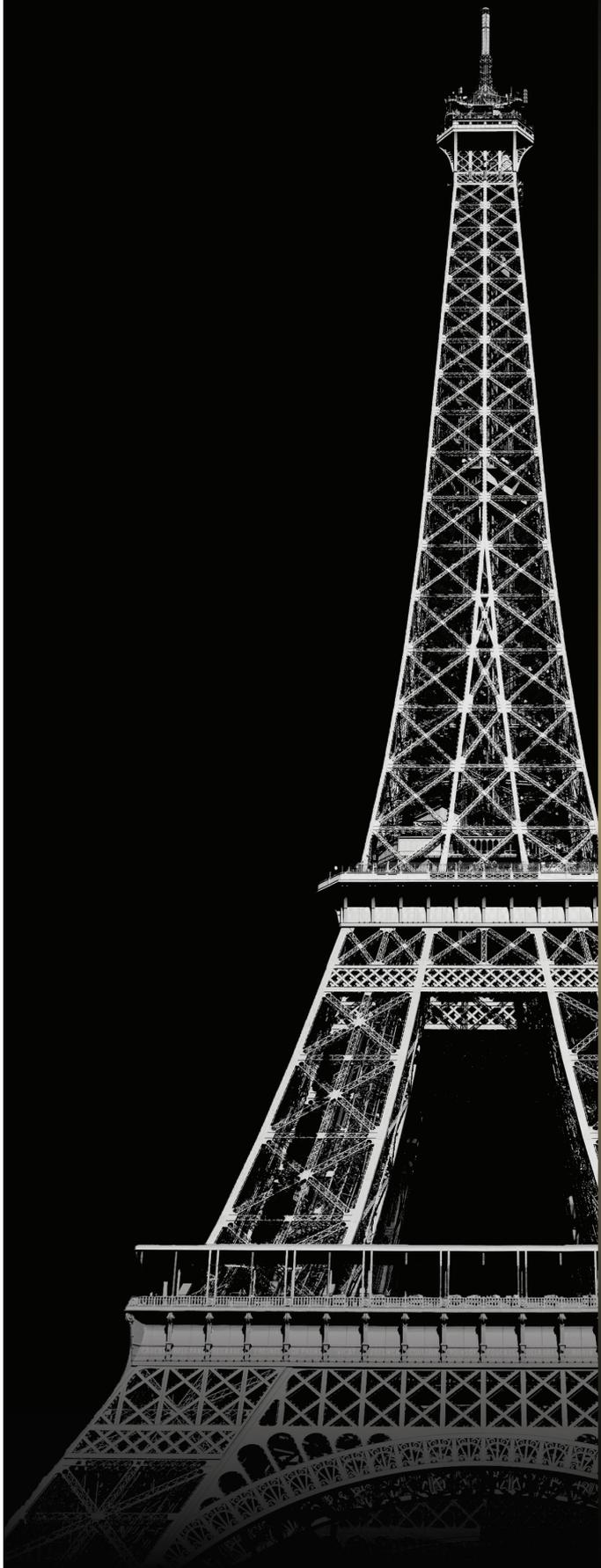
## Quelles ont été les mesures mises en place par le gouvernement pour protéger les entreprises de l'inflation en 2022 ?

Toutes les entreprises ont pu bénéficier de la baisse de la fiscalité sur l'électricité (TICFE) à son minimum légal européen

Pour toutes les entreprises grandes consommatrices d'énergie (achat de gaz/d'électricité supérieur ou égal à 3% du CA 2021), l'Etat a mis en place un guichet d'aide financière pouvant atteindre 150 millions d'euros sous certaines conditions, afin de compenser en partie les hausses de prix

Pour les PME de moins de 25 salariés, un amortisseur électricité a été mis en place pour plafonner le prix maximal du MWh

Les TPE (moins de 10 salariés, CA < 2M€) ont pu bénéficier des boucliers tarifaires mis en place pour les particuliers, impliquant le gel de la hausse des tarifs de vente du gaz et un plafonnement de l'augmentation du tarif d'électricité



# PERCEPTIONS

La France et ses  
régions vues  
par les investisseurs  
américains

## L'attractivité de la France pour les investisseurs

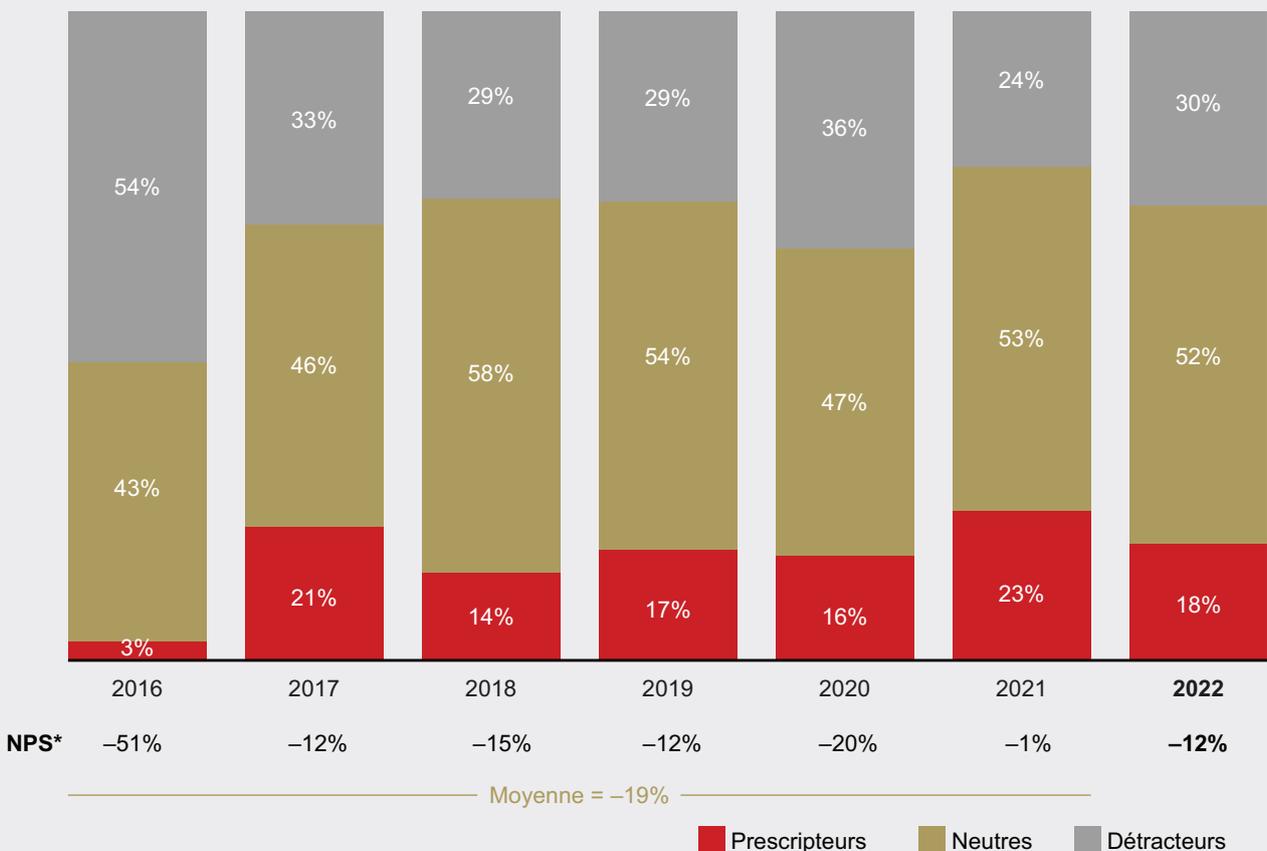
### Le NPS de la France comme destination d'investissement reste à des niveaux très encourageants

Bien qu'en **léger reflux**, le score NPS\* de la France (-12%) reste au-dessus de la moyenne constatée entre 2016 et 2021. La baisse de cette année s'explique par un **tassement relatif des prescripteurs** (attribuant une note supérieure ou égale à 9 sur 10) et une légère **augmentation du nombre de détracteurs** (attribuant une note inférieure ou égale à 6 sur 10) qui passent respectivement de **23% à 18%** et de **24% à 30%** par rapport à 2021.

La **volonté** du gouvernement de faire **évoluer le pays sur ses points faibles structurels** et les **politiques de soutien conjoncturelles à l'économie** ont été valorisées par les répondants. Cependant, le **climat social tendu**, la **perception d'un fossé culturel avec les manières de faire et de penser anglosaxonnes** ou encore la **sensation d'une préférence nationale** sont des ombres non négligeables au tableau de l'attractivité française.

#### Graphique 4

Q : Sur une échelle de 0 à 10, recommanderiez-vous la France à une entreprise américaine cherchant à s'implanter à l'étranger ? (10 étant la meilleure note)



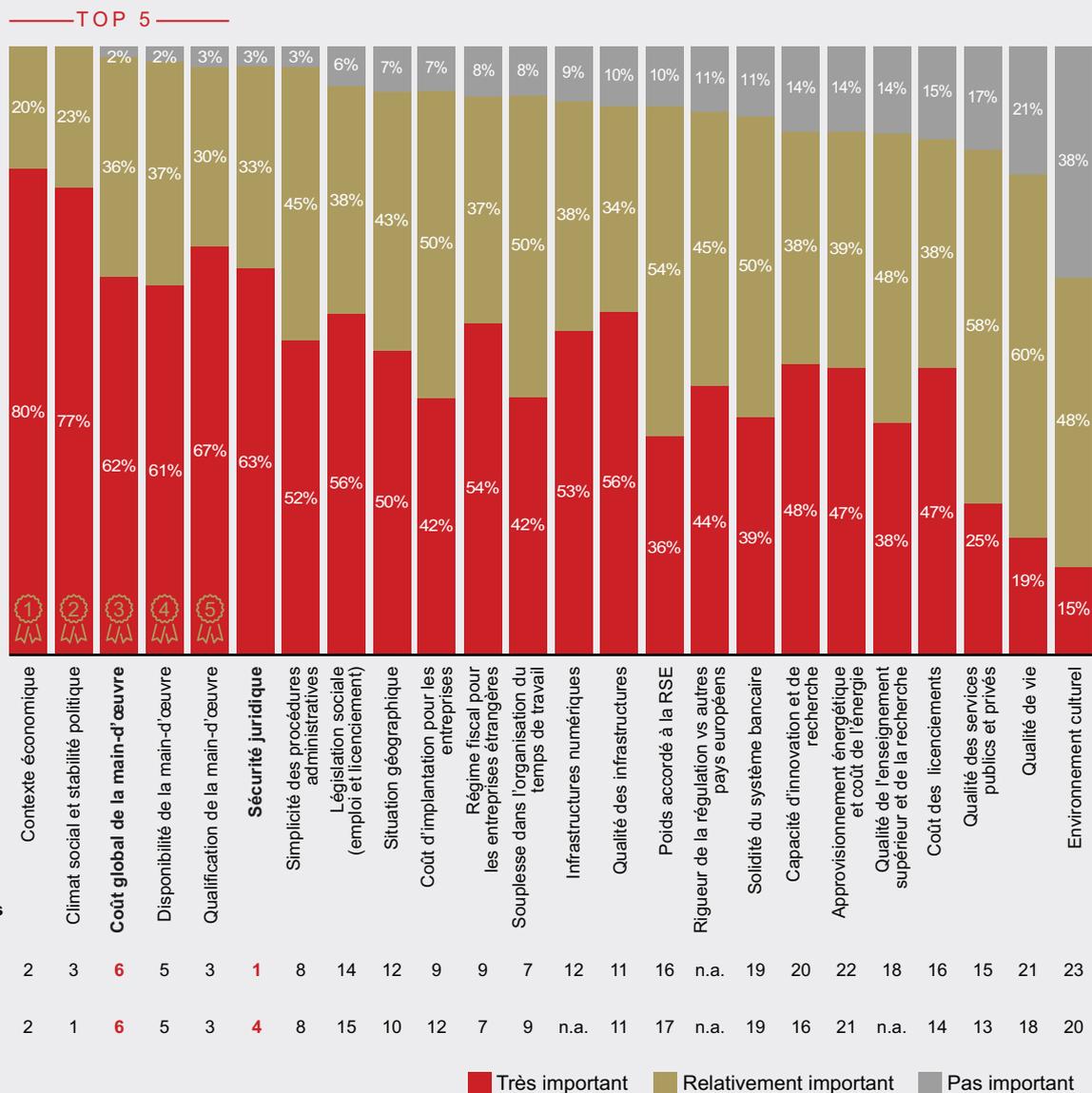
\*Net Promoter Score<sup>SM</sup> (NPS<sup>®</sup>) = % prescripteurs (note de 9 à 10) - % détracteurs (note de 0 à 6)

## Quels sont les principaux critères d'investissement des entreprises américaines en France ?

Le **Top 5** des critères d'investissement les plus regardés pour une entreprise est peu différent de 2021. En effet, le **contexte économique**, le **climat social**, la **qualification** et la **disponibilité de la main-d'œuvre** font toujours partie des préoccupations principales des investisseurs. Les entreprises très **industrielles** (aéronautique, chimie, pharmacie ...), à la recherche de profils techniques et/ou spécialisés, sont particulièrement attentives à ce dernier sujet. Cependant, le **coût de la main-d'œuvre** gagne 3 places, faisant reculer l'importance de la **sécurité juridique**. Pour des groupes mondiaux aux échanges **globalisés** et pour lesquels les pays sont en concurrence, pouvoir trouver un **coût de main-d'œuvre moindre** fait partie des facteurs majeurs. A noter aussi que la **législation sociale** gagne 6 places (de 14<sup>ème</sup> à 8<sup>ème</sup>), confirmant le fait que les investisseurs recherchent de la flexibilité dans un contexte très incertain et imprévisible.

Graphique 5

Q : Quelle est l'importance des facteurs suivants dans les décisions d'investissements de votre groupe ?



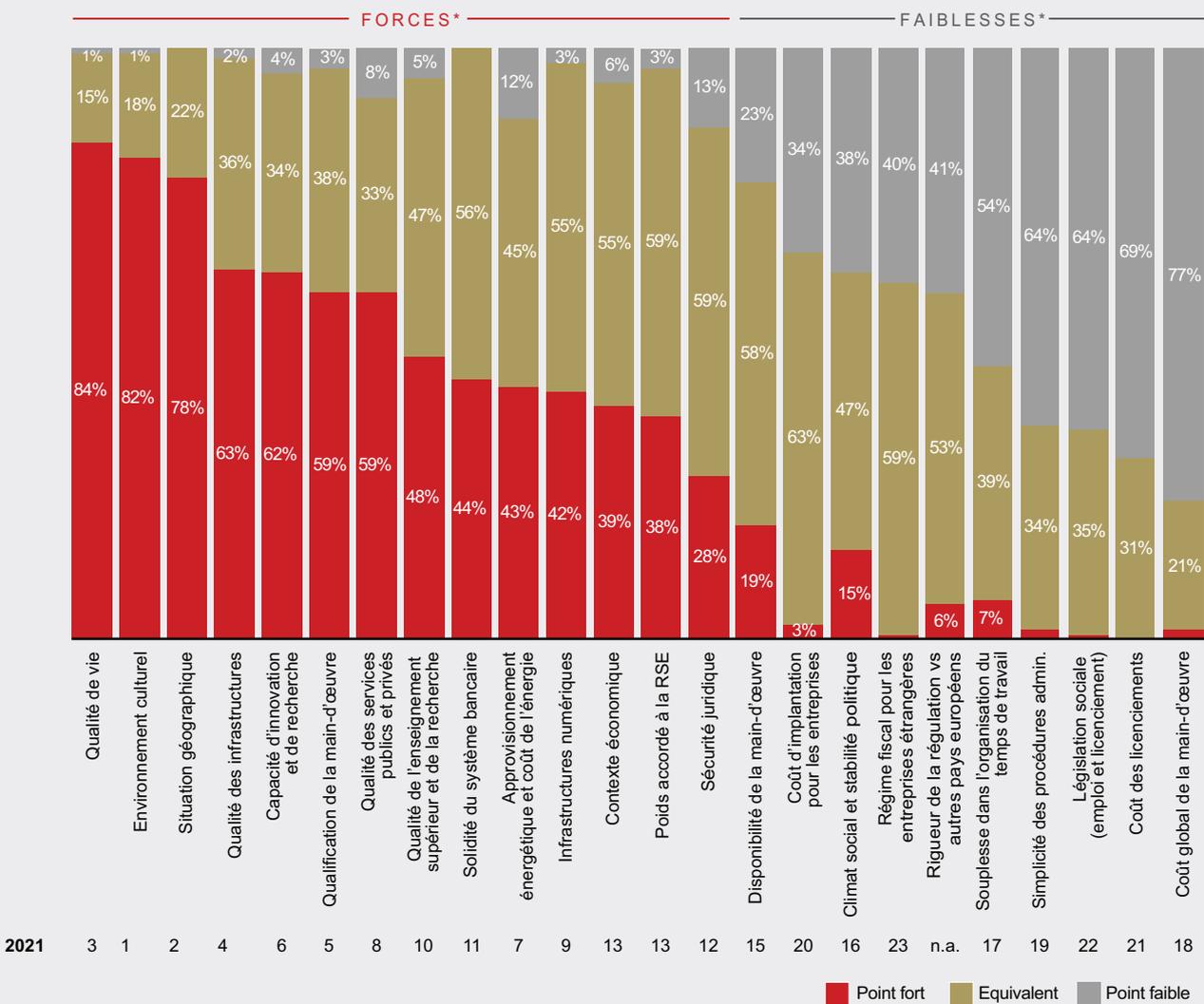
Classement = Très important + Relativement important

## Comment les investisseurs notent-ils la France sur ces critères ?

La France se place comme une figure forte sur plusieurs de ces critères, comparativement à ses voisins européens. La **qualité de vie**, **l'environnement culturel** et la **position géographique** sont des forces historiques du pays, rejointes par son excellente **capacité d'innovation et de recherche**, et l'atout d'**infrastructures** de qualité, vantées à chaque édition. La **haute qualification de la main-d'œuvre** française, et notamment le niveau de ses ingénieurs, fait partie des réponses les plus plébiscitées par notre panel également. Côté faiblesses du pays, le **coût de la main-d'œuvre** (embauches ou licenciements) ainsi que la **complexité administrative** (procédures légales, extension d'activités, nécessité de parler français...) font partie des points à améliorer chaque année. Cependant, les personnes ayant créé une entreprise au cours des dernières années notent que le processus administratif s'est beaucoup simplifié dernièrement. Enfin, symptôme d'un contexte économique en transition, la **disponibilité de la main-d'œuvre** est considérée à part presque égale comme une force (19%) et comme une faiblesse (23%) de la France. Le pays reste sujet à la guerre des talents qui touche l'Europe et le reste du monde.

Graphique 6

Q : Comment se positionne la France par rapport aux autres pays européens sur les critères suivants ?



\*Force si proportion de points forts > points faibles; Faiblesse si proportion de points faibles > points forts; Classement des Forces = % points forts, classement des Faiblesses = % points faibles

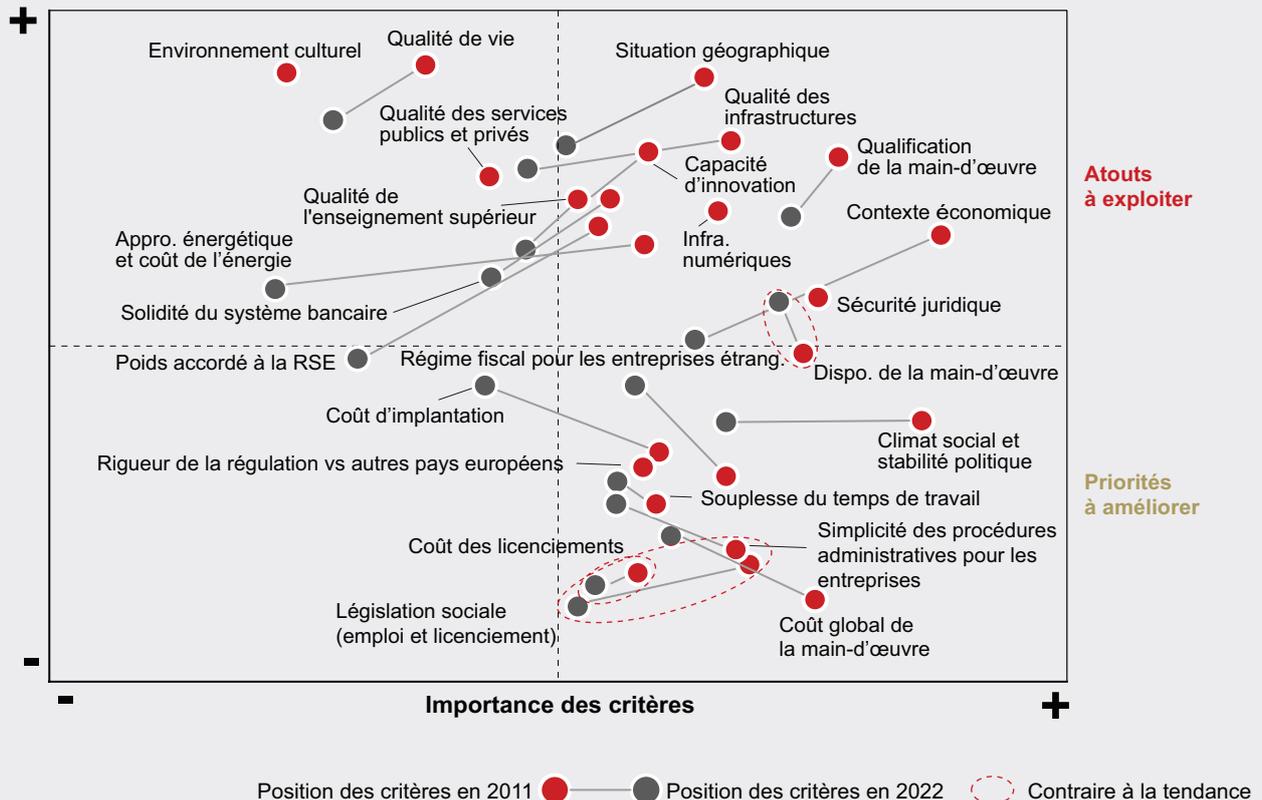
## La performance de la France se polarise sur la durée

En 11 ans, la France a su mettre l'accent sur quasiment tous ses atouts, et en particulier sur le **contexte économique**, le **poids accordé à la RSE** et la **capacité d'innovation et de recherche**, qui sont les critères où le score du pays s'est le plus amélioré. Seule l'une des forces de la France a vu son score baisser : **la disponibilité de la main-d'œuvre**. Les profils d'ouvriers et de techniciens sont particulièrement touchés, mais encore une fois cela ne se limite pas à la France. Côté priorités d'améliorations, la situation s'est **dégradée** dans les années passées, notamment sur les **coûts de main-d'œuvre et d'implantation des entreprises** ; le haut niveau de qualification de la main-d'œuvre française se ressent sur les salaires. Néanmoins, on voit que la perception du pays s'est tout de même légèrement **améliorée** au niveau de la **législation sociale** et du **coût des licenciements**.

Graphique 7

Evolution de la position de la France depuis 2011

### Positionnement de la France



## La France s'inscrit dans un écosystème européen concurrentiel

Q : Quels sont les pays européens plus attractifs que la France sur ces facteurs ?

### 1 | CONTEXTE MACROÉCONOMIQUE

Graphique 8



La France est en concurrence directe avec les autres pays du continent pour attirer les investissements étrangers. En termes de contexte macroéconomique, **l'Allemagne, les Pays-Bas et la Suisse sont des voisins particulièrement bien placés**. En plus d'une **image sociale généralement plus positive**, ces trois pays bénéficient d'un **climat politique et économique plus stable** qu'en France. L'Allemagne tire profit de sa **puissance économique** et de son **tissu très fourni en ETI**, les Pays-Bas sont loués pour la **facilité avec laquelle une entreprise étrangère peut s'y implanter**, et la Suisse brille par sa **fiscalité plus attractive** et une **meilleure maîtrise de son ratio Dette/PIB**.

### 2 | CAPITAL HUMAIN

Graphique 9



L'Allemagne, le Royaume-Uni et les Pays-Bas sont, comme la France, plébiscités pour leur **main-d'œuvre hautement qualifiée**. L'Allemagne se distingue par **l'apprentissage qui constitue une réelle force** pour le pays, ainsi que par ses **capacités de R&D**. Le Royaume-Uni est également très bien positionné en termes de R&D mais se différencie par son **code du travail qui est perçu comme étant plus flexible** qu'ailleurs en Europe. Les Pays-Bas bénéficient quant à eux d'un **dynamisme industriel** allant de pair avec la qualité de leurs **talents**. Les trois pays ont cependant un point en commun : une **maîtrise de la langue anglaise supérieure à celle de la France**. Cela facilite les échanges avec la maison-mère et est gage d'une **meilleure compréhension inter-filiales**.

### 3 | COÛT ET FISCALITÉ

Graphique 10



Ces trois pays disposent de conditions avantageuses pour les investisseurs, notamment étrangers. En effet, l'Irlande et le Luxembourg apparaissent comme deux destinations à la **fiscalité particulièrement avantageuse pour les entreprises**. Cet aspect positif est renforcé par l'impression d'une **meilleure efficacité des services publics** et d'une **gestion optimisée des finances publiques**. Les Pays-Bas quant à eux sont également reconnus comme ayant une **fiscalité attractive** ainsi qu'une **administration pro-business**.

### 4 | QUALITÉ DE VIE ET CULTURE LOCALE

Graphique 11



La France demeure reconnue pour son **cadre de vie et sa culture locale**. Cependant, d'autres pays offrent un cadre de vie tout aussi plaisant. C'est le cas de l'Espagne ou de l'Italie, à la culture proche mais au climat encore plus clément qu'en France. La Suisse quant à elle **offre une sensation de sécurité, un faible niveau de conflictualité sociale et une rémunération très attractive** qui lui permettent de se hisser à la troisième place de ce classement. Il est néanmoins important de noter que ces critères **demeurent secondaires** pour les répondants lors de décisions d'investissement, contrairement aux autres critères mentionnés plus haut.

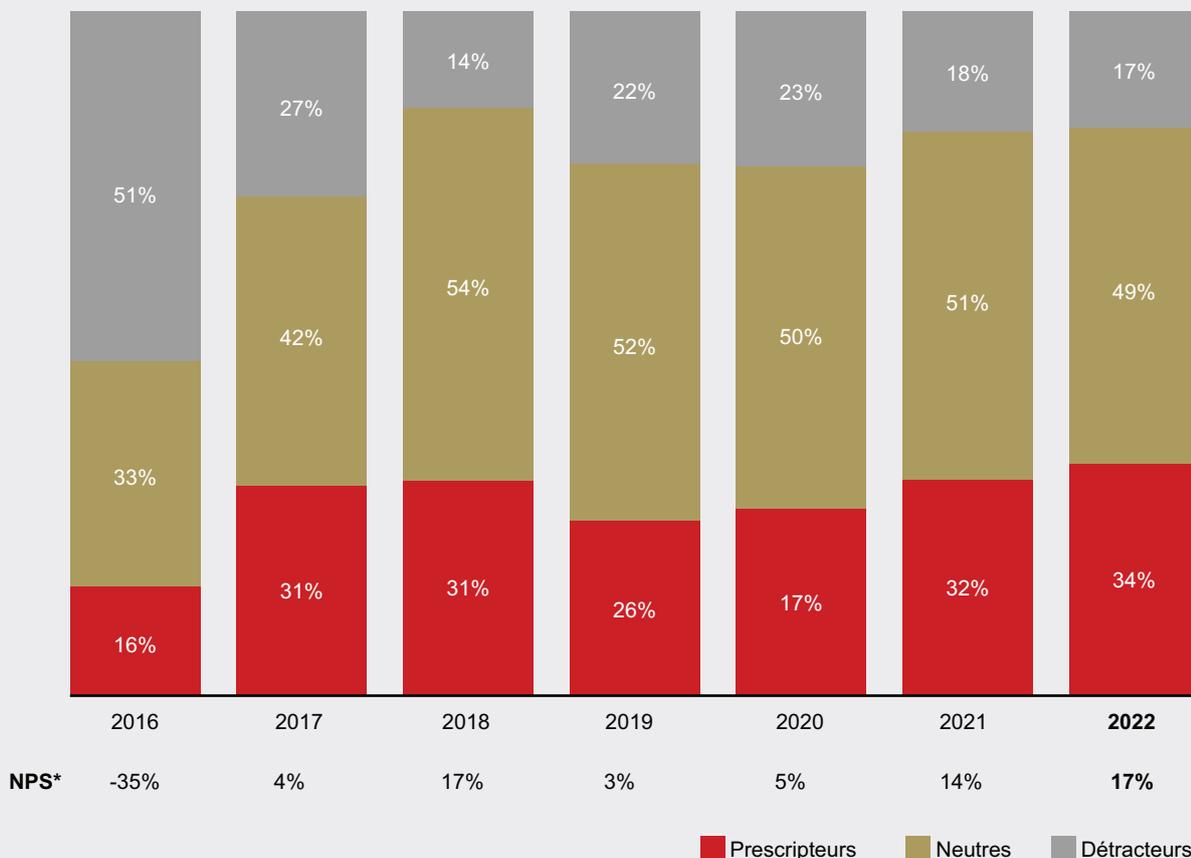
## L'attractivité de la France pour les personnes physiques

### La France est un pays recommandé pour les collaborateurs étrangers

En 2022, **34% des répondants recommanderaient** à un collaborateur étranger de venir s'installer en France. C'est un niveau **jamais atteint dans les 6 éditions précédentes**, qui confirme la dynamique positive enclenchée par le pays depuis quelques années maintenant. On recommande la France avant tout pour son **cadre de vie et sa culture** (patrimoine, gastronomie, climat, diversité des paysages ...). S'ajoutent ensuite un **dense réseau d'infrastructures** qui maillent le territoire français en **l'intégrant dans les flux mondialisés, un accès aux soins de santé et aux prestations sociales** qui fait la différence avec les autres pays, le tout pour un **coût de la vie qui reste raisonnable**. Le **système scolaire** est aussi plébiscité malgré le fait qu'il **manque encore des écoles internationales**, notamment hors région parisienne. En revanche, on ne recommande pas la France pour son **appareil administratif** qui peut s'avérer très lourd pour un étranger non accoutumé, son **niveau d'imposition des particuliers** ou encore le fait que **l'intégration** du collaborateur (et de sa famille) sera compliquée voire impossible si ces derniers **ne parlent pas le français**.

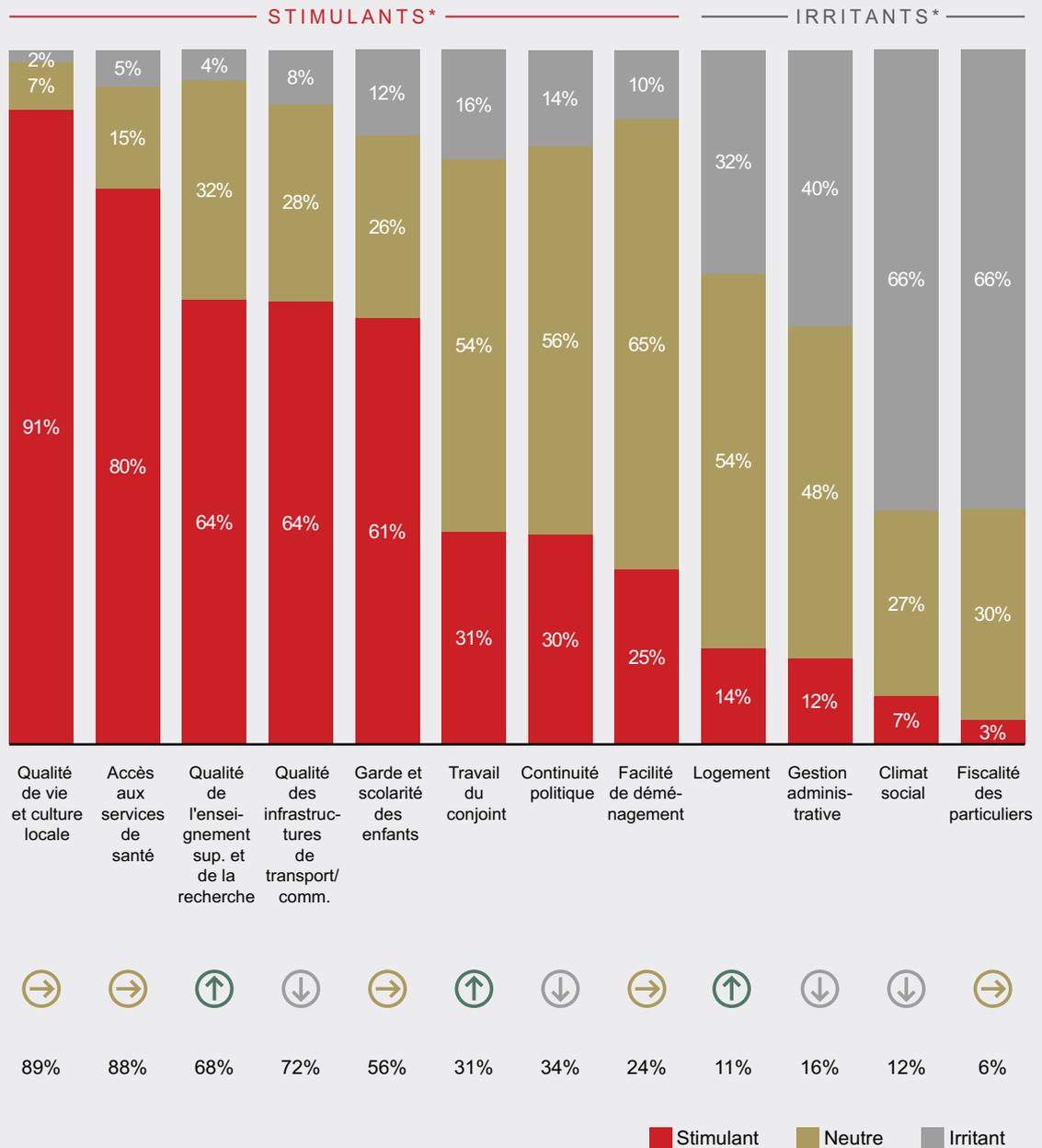
Graphique 12

Q : Sur une échelle de 0 à 10, recommanderiez-vous à des collaborateurs étrangers de venir s'installer en France ?



**Graphique 13**

Q : Selon vous, ces facteurs sont-ils des « irritants » ou des « stimulants » de l'attractivité de la France pour des collaborateurs étrangers ?



\*Stimulant si proportion de stimulant > irritant; Irritant si proportion de irritant > stimulant

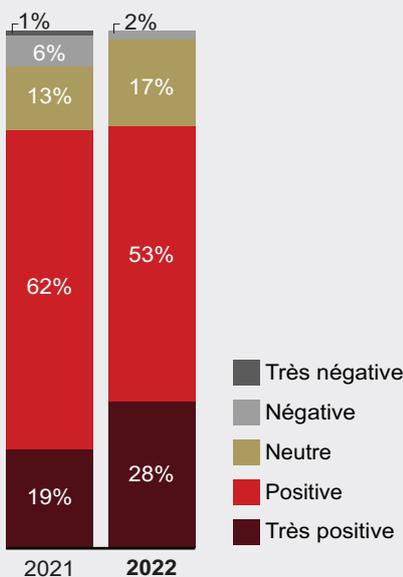
## Capacité d'innovation et esprit entrepreneurial

### La France dispose d'un riche écosystème d'innovation ...

Comme les années précédentes, la perception de l'écosystème d'innovation est **positive pour 81% des répondants** (+1pp vs. 2021), dont **28% avec une image très positive** (+9pp vs. 2021). La **perception négative recule** quant à elle de 7% en 2021 à 2% en 2022. Comme les années précédentes, la **qualification de la main-d'œuvre** et notamment des ingénieurs, le soutien de l'Etat à la nouvelle économie ou encore les **infrastructures IT** demeurent de grands atouts pour la France en matière d'innovation. A l'inverse, le **manque de souplesse du cadre juridique** continue d'être perçu comme un point d'attention.

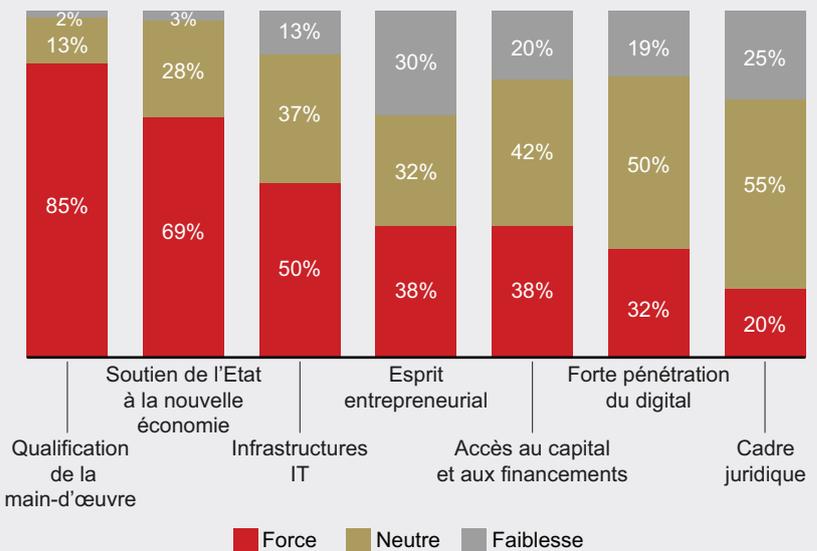
Graphique 14

Q : Quelle est votre perception générale de l'écosystème de l'innovation en France ?



Graphique 15

Q : Quelles sont les forces et les faiblesses de la France en matière d'innovation & de digital dans le cadre de vos investissements ?

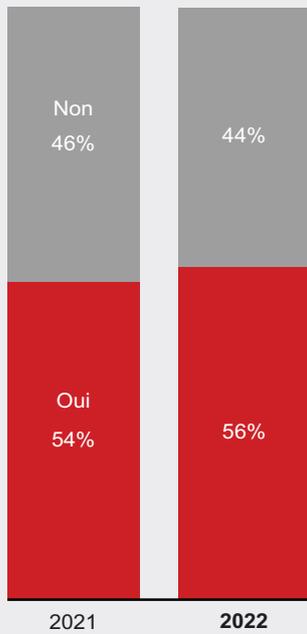


### ... soutenu par un maillage de start-ups nationales de plus en plus intégrées

Les **liens** que 56% des répondants entretiennent avec les **start-ups françaises** (+2pp vs. 2021) démontrent la vigueur de l'écosystème d'innovation. Ces liens se manifestent via des **projets en commun** (66%), des **achats de biens ou de services** proposés par une start-up française (37%), des **investissements dans une start-up française** (12%) ou un **rachat de start-up française** (7%). Mais, alors que les différentes initiatives gouvernementales ont permis d'**impulser une véritable dynamique de création de start-ups**, les répondants soulignent que la **capacité de croissance** et la **pérennisation** de ces jeunes pousses doivent être améliorées, au risque sinon de les voir **se faire racheter par des fonds étrangers, ou simplement de déposer le bilan**.

Graphique 16

Q : Votre entreprise entretient-elle des liens avec des start-ups françaises ?

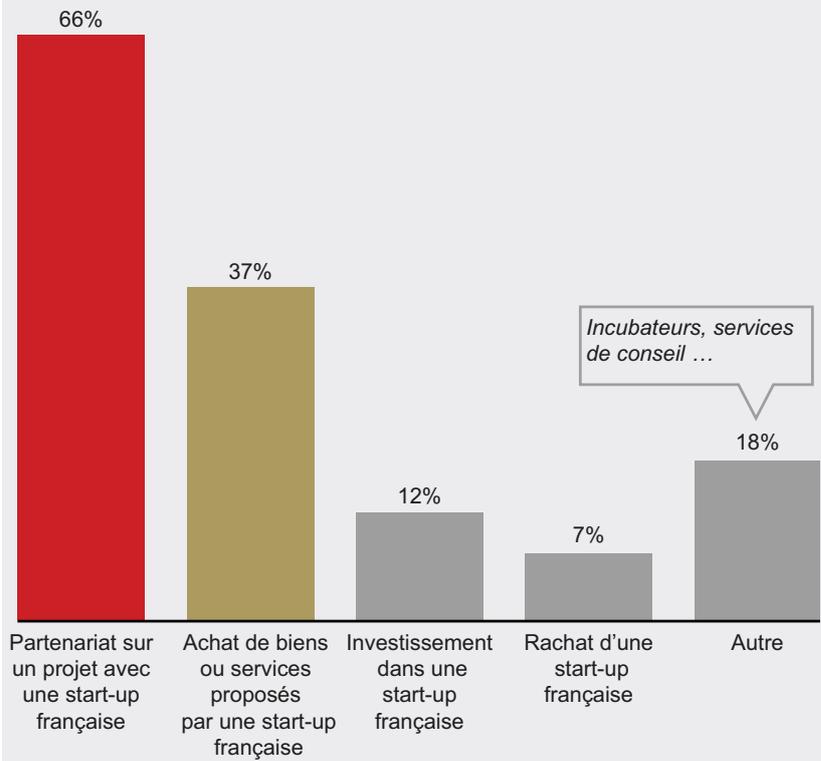


Évol. "Oui" vs 2021

+2pp

Graphique 17

Q : Si oui, sous quelles formes ?



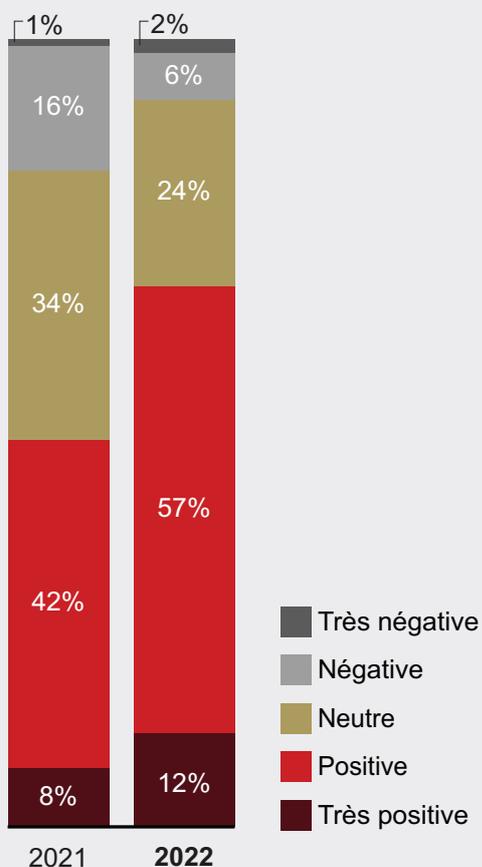
## Pool de talents

### Le système de formation professionnelle est un atout pour la France, bien que le pays soit perçu comme insuffisamment préparé aux enjeux des métiers de demain

Près de **70% des répondants ont une impression positive ou très positive** du système de formation professionnelle français. Ce chiffre est en nette hausse par rapport à 2021 où il rassemblait seulement 50% des réponses. Les raisons de cette progression sont en partie dues au **retour en force de l'apprentissage**, qui est un gagnant-gagnant, permettant d'attirer plus de jeunes talents et de les fidéliser au sein de l'entreprise. Le niveau de **qualification des ingénieurs français** est également plébiscité, tout comme la **prise de conscience des enjeux internationaux** auxquels fait face le système éducatif (dans l'attraction des talents internationaux notamment). Cependant, les **filières plus techniques et opérationnelles continuent de souffrir d'un déficit d'image auprès des jeunes**, ce qui débouche sur un **manque de personnel et de compétences** sur certains pans de l'industrie.

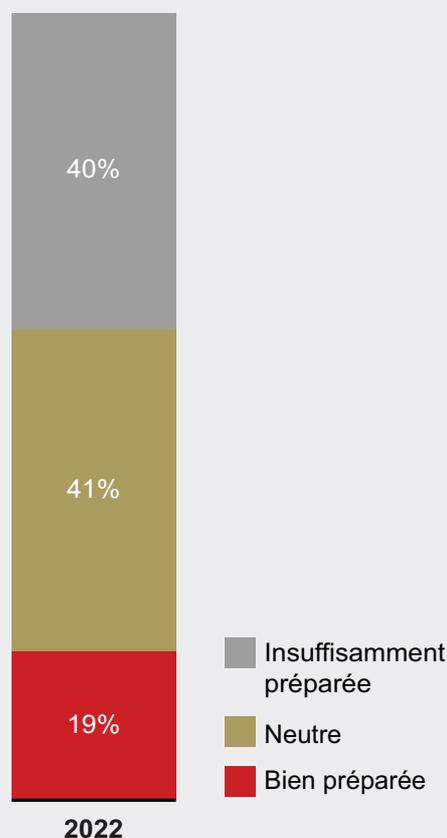
Graphique 18

Q : Quelle impression avez-vous du système de formation professionnelle en France ?



Graphique 19

Q : Selon vous, la France est-elle suffisamment préparée aux enjeux des métiers de demain ?

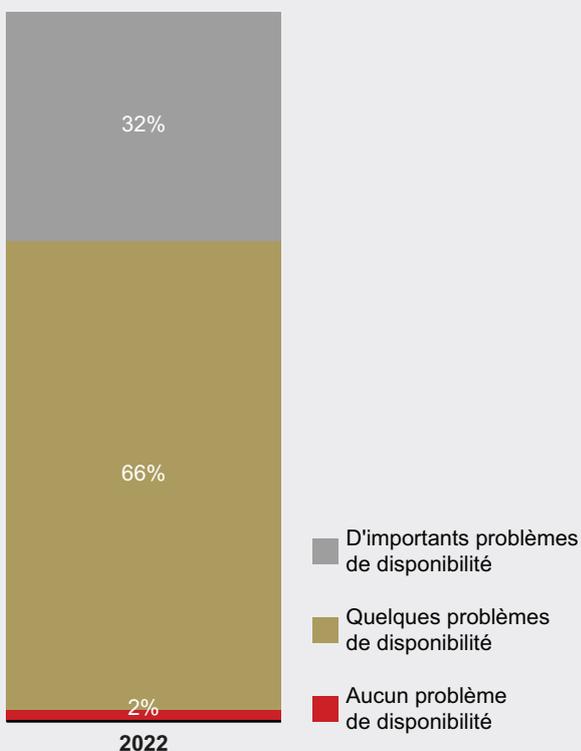


De plus, **40% des répondants considèrent la France comme insuffisamment préparée aux enjeux des métiers de demain**, contre 19% qui pensent que le pays serait « bien préparé ». Bien que des progrès très importants aient été faits sur **l’adaptabilité, le numérique ou les compétences collaboratives** des jeunes diplômés, la France accuse un **retard de compétences** – et de **disponibilité** – dans des secteurs d’avenir clés tels que **la cybersécurité, les énergies** (par exemple l’hydrogène) ou bien **l’économie circulaire** (recyclage des plastiques ...), ce qui peut être un **frein pour l’attractivité des talents français** aux yeux des répondants.

### Des tensions existent sur le marché du travail en France, comme ailleurs dans le monde

Graphique 20

Q : Quel est votre sentiment par rapport à la disponibilité de la main-d’œuvre et des talents en France ?

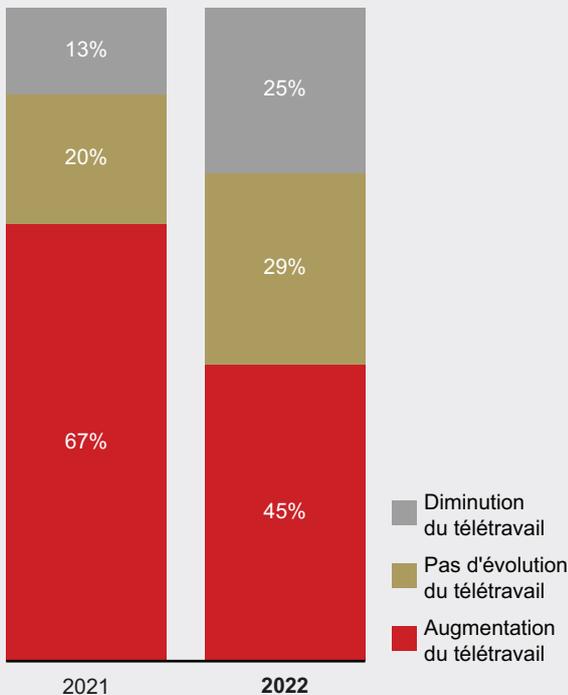


98% des répondants affirment avoir **quelques problèmes** (66%) ou **d’importants problèmes** (32%) de disponibilité de la main-d’œuvre en 2022. Dans un contexte de reprise post-Covid, **les tensions sur le marché de l’emploi sont considérables**, mais cette situation est bien **mondiale** et non spécifique à la France. Les problèmes de recrutement **concernent tous les secteurs de l’industrie** et plus particulièrement les secteurs de l’informatique, de l’industrie aéronautique et de l’électronique/ électricité, d’après notre échantillon de répondants. Plus important encore, ils **concernent toutes les typologies de métiers**, des profils opérationnels/ manutentionnaires jusqu’aux ingénieurs, en passant par les techniciens. Pour les profils les moins qualifiés, la tension est d’autant plus accrue que i) **ces derniers sont moins mobiles que d’autres types de profils** (géographiquement et hiérarchiquement) ; ii) les bassins industriels sont **concentrés** en certains points du territoire (ex : Fos-sur-Mer, le Havre pour l’industrie pétrochimique, le bassin alsacien pour la chimie et la pharmacie), ce qui renforce les **débauchages** par des sociétés concurrentes.

## Le télétravail ralentit sa progression tout en polarisant les opinions sur la plus-value qu'il apporte

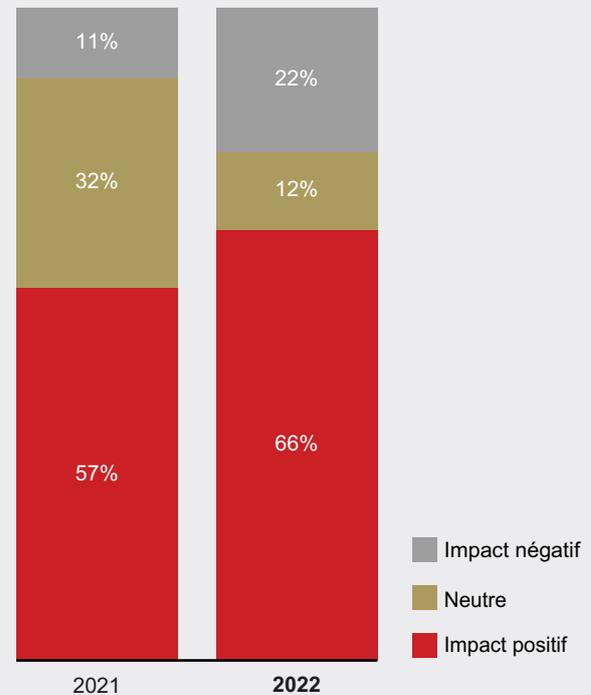
Graphique 21

Q : Observez-vous une augmentation/diminution/stabilité du télétravail par rapport à il y a un an ?



Graphique 22

Q : Comment estimez-vous l'impact de l'hybridation du travail sur la performance de votre entreprise ?



Alors que le télétravail était devenu la norme avec la pandémie de Covid-19 et les confinements/ couvre-feux qui en avaient résulté, il semblerait que la **tendance ralentisse lentement**. En effet, **45%** des répondants ont indiqué une augmentation du télétravail – **c'est 22 points de moins qu'en 2021** – et **25%** ont mentionné une diminution du télétravail (deux fois plus qu'en 2021), dynamique renforcée par le **retour de conditions sanitaires plus « normales »**. La perception de l'impact du télétravail **se polarise** par rapport à 2021 : alors que **66% estiment que le télétravail a un impact positif** (vs. 57% en 2021), **22% des répondants considèrent que ce dernier a plutôt un impact négatif** (vs. 11% en 2021). En effet, alors que ce nouveau mode de travail permet une **meilleure attractivité** – et par ricochet une **meilleure rétention**, un **meilleur équilibre vie privée/ vie professionnelle**, sans dégrader pour autant la **performance et la productivité** – il peut entraver le **travail en équipe et le sentiment d'appartenance**, en rendant les interactions professionnelles **plus rares, plus compliquées et moins informelles**.

## Transition énergétique

---

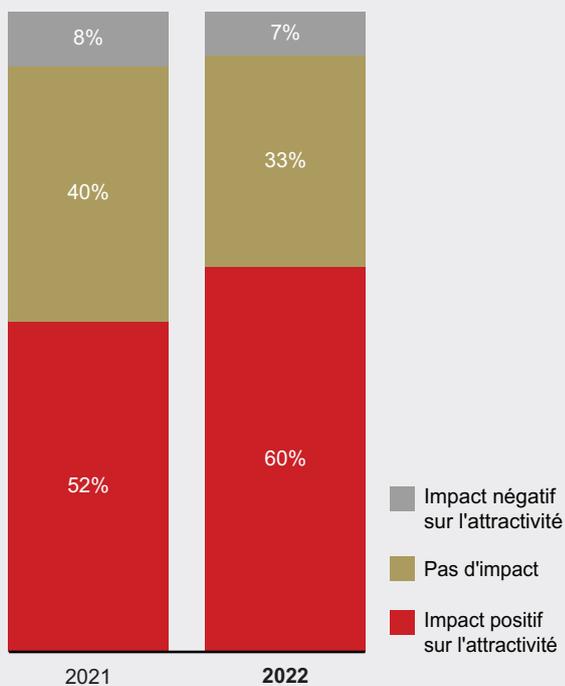
### La transition écologique est en marche, mais doit encore s'adapter au contexte mondial actuel et aux imprévus conjoncturels

En 2022, les enjeux de transition écologique sont plus cruciaux que jamais. Entre les températures extrêmes – 2022 a été l'année la plus chaude jamais enregistrée en France –, les incendies et sécheresses dans le monde entier et les inondations à répétition, le réchauffement climatique gagne de plus en plus de consciences, et les efforts de l'Etat à ce sujet ne passent pas inaperçus : pour **60%** des répondants (+8pts vs 2021), ces efforts sont même un **avantage pour la compétitivité française**. En effet, pour les filiales dont les maisons-mères ont pris des engagements climatiques ambitieux, un **bon alignement entre la politique climatique française et leurs ambitions ne peut que renforcer la position de la France comme choix d'investissement**. Le pays est d'ailleurs vu par beaucoup d'investisseurs comme en **avance** sur le sujet en comparaison de ses voisins européens, notamment grâce à son **mix énergétique** plus décarboné que d'autres. Pour **33%** des répondants en revanche, les politiques climatiques de l'Etat n'ont pas d'influence sur l'attractivité du pays : pour eux, soit la maison-mère américaine n'a **pas encore placé la transition énergétique au centre de ses préoccupations**, soit les efforts de l'Etat sont perçus comme **insuffisants** pour renforcer la compétitivité face à d'autres pays européens comme le Royaume-Uni ou la Hollande, résultant en un impact limité pour le pays.

On pourrait penser que dans le contexte troublé actuel, les engagements climatiques pris par les entreprises dans les dernières années pourraient être caducs (réduction des émissions de 40-50% d'ici 2030, neutralité carbone à 2050 ...). Il semblerait en réalité que **ces engagements soient plutôt réalistes et en bonne voie d'être respectés pour au moins 43% des répondants**, soit quasiment la moitié du panel. Dans certaines industries, comme l'aéronautique, plus de la moitié des investissements sont aujourd'hui dirigés vers la décarbonation du business afin d'atteindre les objectifs en 2050. Dans un contexte où les entreprises sont aujourd'hui cotées sur leurs engagements RSE, **tenir ces objectifs est aussi une question de survie et de compétitivité long terme**. Pour une plus petite part des répondants (**19%**), **les engagements seront difficiles à tenir** : notamment, on peut citer les objectifs demandant une grande quantité d'électricité (électrification des flottes logistiques par exemple), quantité indisponible actuellement, ou requérant une technologie qui n'est pas encore au point, comme les moteurs à hydrogène vert. Pour eux, le but final de décarbonation n'est pas remis en cause, mais il faudra probablement revoir la manière dont ce but sera atteint.

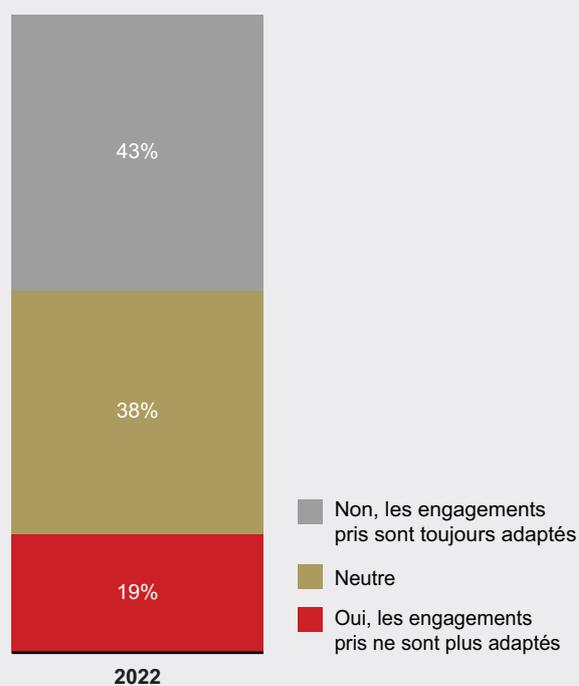
**Graphique 23**

Q : Selon vous, les efforts de l'Etat en matière de transition écologique ont-ils un impact sur l'attractivité de la France ?



**Graphique 24**

Q : Selon vous, les turbulences actuelles remettent-elles en cause les engagements ambitieux des entreprises sur le climat ?



## Impact des turbulences mondiales

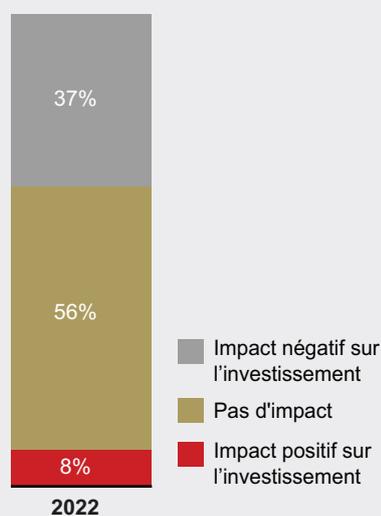
### L'impact de la hausse de l'énergie et de l'inflation est limité, avec des coûts en partie déjà compensés dans les entreprises

Pour les **deux tiers** de notre panel, les **investissements n'ont pas été impactés négativement** par la hausse des prix de l'énergie et l'inflation qui ont touché la France en 2022. Cela peut s'expliquer par différents facteurs : i) leur secteur est **peu consommateur d'énergie** ou de matières premières, c'est le cas pour les métiers de services tels que le tourisme, l'éducation, les études/conseil ; ii) leurs maisons-mères considèrent que les mesures pour **juguler l'inflation** et permettre un **approvisionnement correct en énergie** sont satisfaisantes, et gardent donc le même niveau d'investissements dans le pays ; iii) ces hausses de prix sont **conjoncturelles et temporaires**, générées par la hausse du prix de l'énergie, donc n'influent pas sur les décisions d'investissement qui peuvent se prendre sur des **intervalles de temps plus longs – de 3 à 10 ans**. De plus, **plus de la moitié des répondants (56%)** peut se permettre de **compenser en partie les hausses subies**, que ce soit par une répercussion de l'inflation aux clients, ou bien par des plans de négociations fournisseurs ou d'optimisation des dépenses. Tout cela se traduit alors par des **enveloppes d'investissements peu ou pas affectées**.

Cependant, pour le tiers du panel restant, le budget d'investissements a pu être touché par les diverses turbulences de 2022, se traduisant par une **restriction du budget** pour les années à venir, un **étalement des dépenses** dans le temps ou une **redirection des flux** vers les investissements les plus prioritaires. Cela est généralement le cas pour des entreprises qui i) définissent un budget d'investissements à **court terme**, ou ii) appartiennent à des secteurs où la **compensation des coûts est impossible** du fait de la nature des contrats passés avec les fournisseurs et les clients, bien souvent des **contrats à long terme que l'on trouve dans l'industrie**.

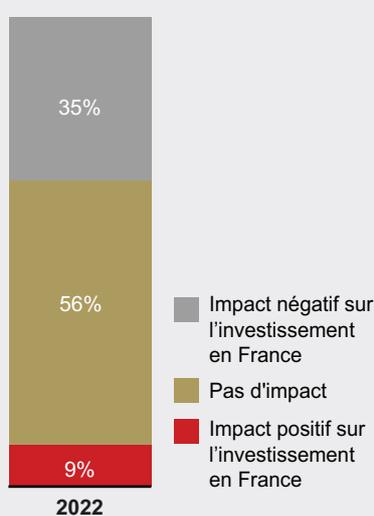
Graphique 25

Q : Selon vous, le prix de l'énergie en France (relativement aux autres pays d'Europe) a-t-il eu un impact sur les investissements de votre entreprise ?



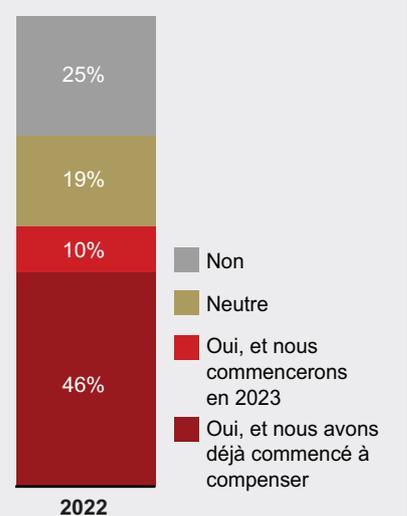
Graphique 26

Q : Selon vous, l'inflation et le contexte macro-économique ont-ils impacté les investissements de votre entreprise en France (par rapport aux autres pays d'Europe) ?



Graphique 27

Q : Pensez-vous que votre entreprise soit en capacité de compenser les augmentations de coûts survenues en 2022 et à venir en 2023 (via p.ex. des augmentations de prix consommateur, des plans d'efficacité, ...) ?



## Contexte politique national et régional

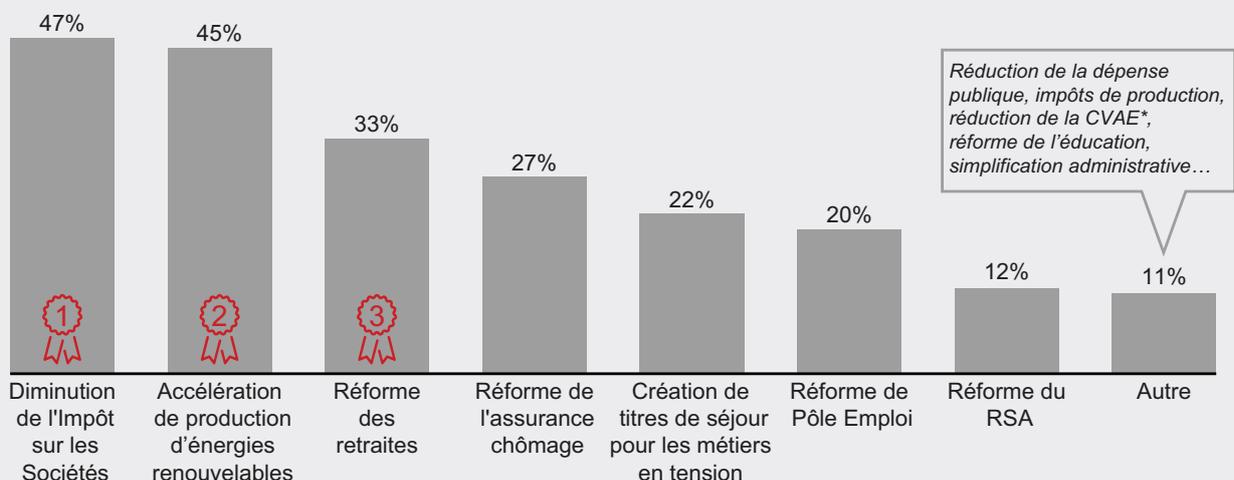
### La situation politique évolue pour ce second quinquennat, dans un contexte d'inquiétude croissante sur la dette souveraine

Pour 47% des répondants, la priorité des réformes du second quinquennat Macron est la **diminution de l'impôt sur les sociétés**, perçu comme un handicap et « irritant » majeur à l'heure de l'économie mondialisée. En seconde position, à un degré de priorité presque identique (45%), **l'accélération de production d'énergies renouvelables** est fortement plébiscitée par les répondants. Il s'agit là d'un enjeu environnemental devenu crucial à l'heure de la **prise de conscience climatique d'une part**, et de la **guerre en Ukraine et ses conséquences d'autres part**, notamment sur la disponibilité de l'énergie et son coût. En effet, la situation actuelle – hausse des coûts de l'énergie, préparation à d'éventuelles coupures d'électricité – demeure **anxiogène pour les répondants et leur maison-mère**. L'investissement dans la production d'énergie renouvelable est vu comme un moyen de regagner l'indépendance énergétique fragilisée par les centrales nucléaires à l'arrêt tout en **répondant aux exigences de l'Accord de Paris sur les engagements climatiques**. Les autres réformes jugées prioritaires concernent majoritairement **les législations sociales** (réforme des retraites et de l'assurance chômage). D'autres réformes sont citées par 11% des répondants, comme par exemple une **simplification administrative** dans la lignée du *choc de simplification* initié en 2013, une réforme de l'éducation, ou encore une plus grande maîtrise des dépenses publiques.

Ces dépenses publiques, matérialisées par la situation de **l'endettement français**, continuent de **susciter de l'inquiétude pour près de 70% des répondants** (+5pp vs. 2021) bien que la dette française ne constitue pas en l'état actuel des choses un frein à l'investissement dans le pays. En effet, la plupart des groupes mondiaux investissent dans de nombreux pays dont certains ont une situation moins stable que la France, démontrant qu'à moins d'un effondrement de l'économie du pays, **le niveau de dette n'est pas une raison pour arrêter d'investir dans le pays**. En revanche, le fait de financer la demande interne par de l'emprunt public est un élément qui est scruté par les investisseurs américains, et qui peut être un facteur anxiogène quant au caractère durable de cette demande.

Graphique 28

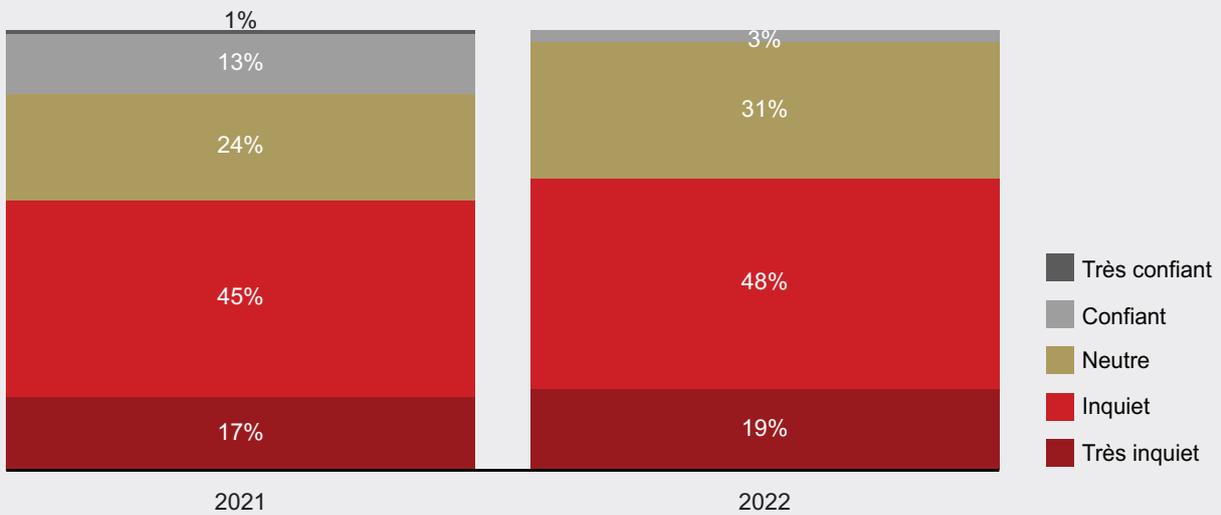
Q : Selon vous, quelles sont les réformes prioritaires à l'agenda du second quinquennat du Président Macron pour accroître l'attractivité de la France ?



\*CVAE : Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises

Graphique 29

Q : Quel est votre sentiment par rapport à la dette publique ?

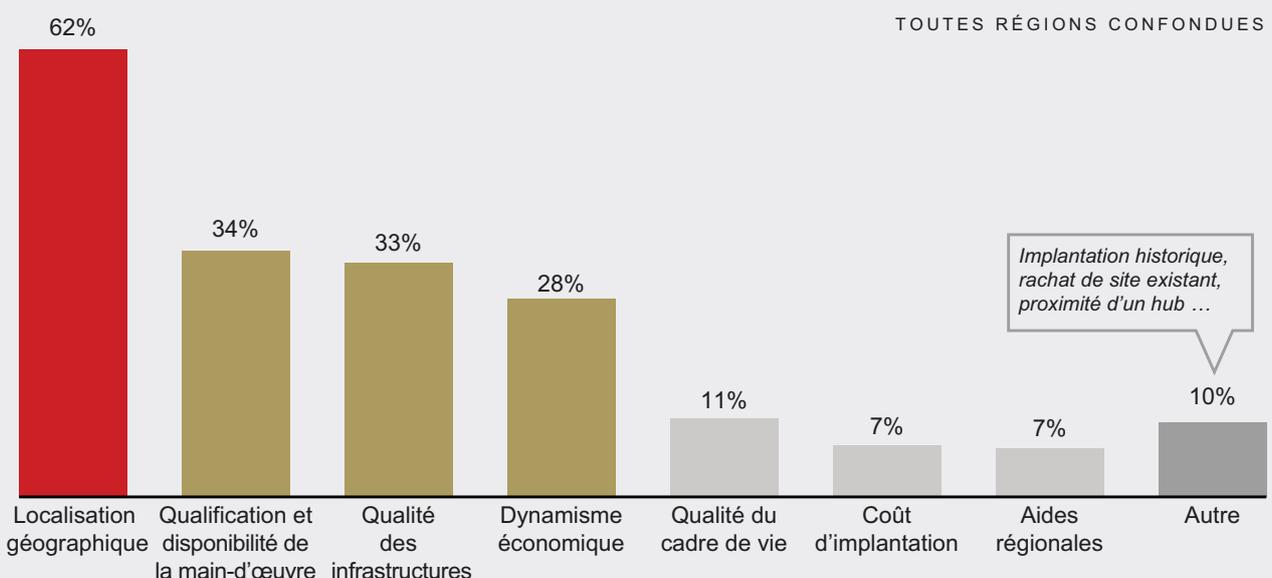


### L'attractivité des régions de France : Paris et sa région demeurent largement en tête

L'attractivité de la France se joue aussi au niveau régional. Les facteurs déterminants dans le choix d'une région sont : la **localisation géographique**, la **qualification et la disponibilité de la main-d'œuvre**, la **qualité des infrastructures** et le **dynamisme économique**. Il est à noter qu'en 2022, la « qualification et la disponibilité de la main-d'œuvre » passe de la quatrième à la deuxième position. Les 10% des répondants ayant mentionné « Autre » indiquent que le choix de leur région **découle d'une implantation historique**.

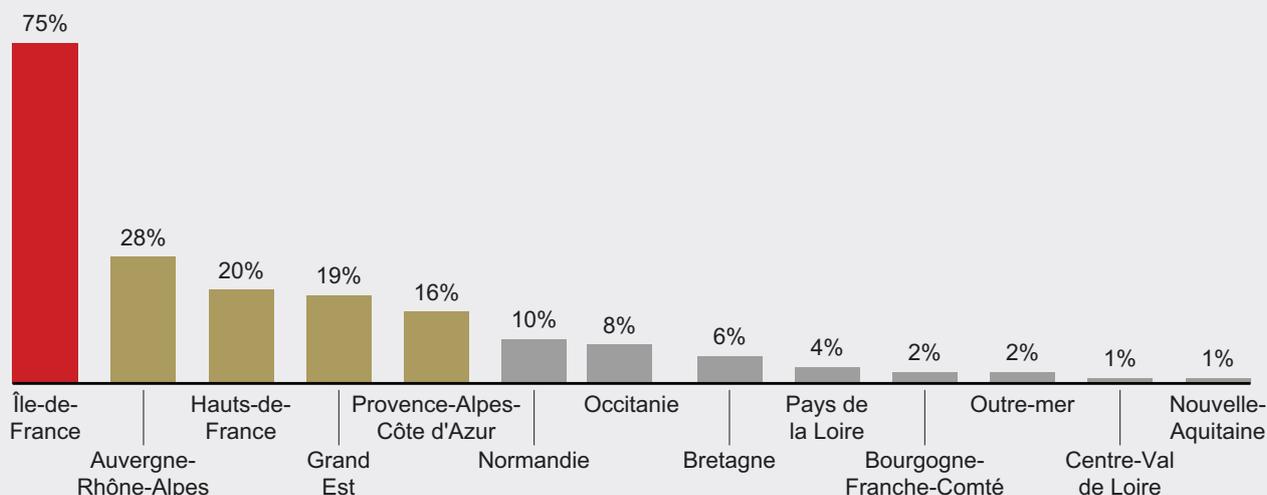
Graphique 30

Q : Pour vous implanter dans ces régions, quels ont été les (maximum) 3 facteurs les plus déterminants ?



### Graphique 31

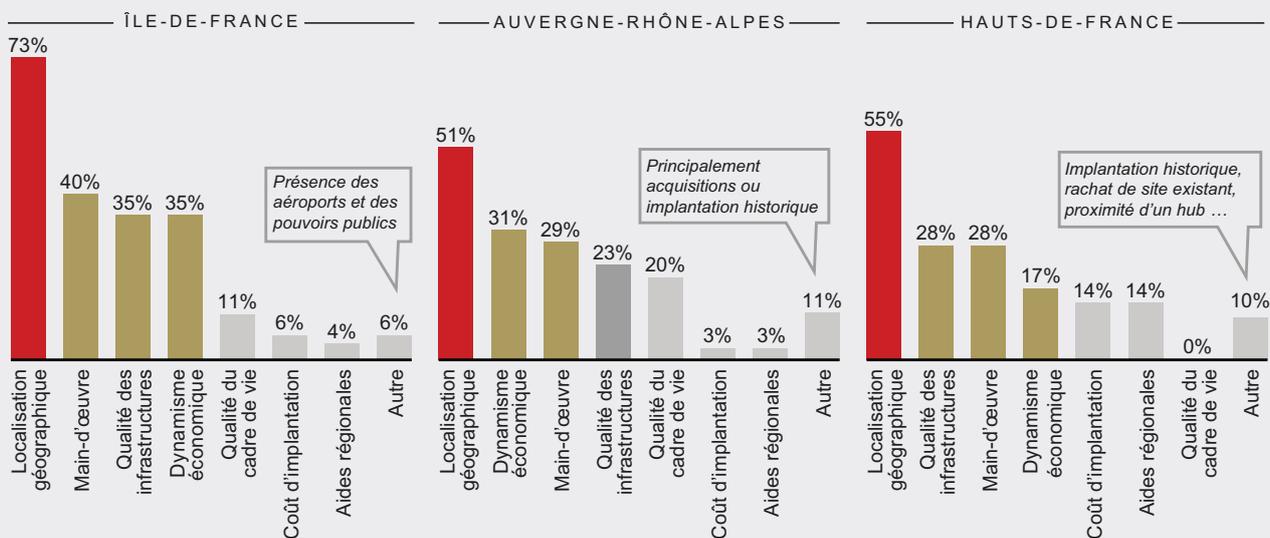
Q : Dans quelle(s) région(s) française(s) votre entreprise est-elle implantée\* ?



La région **Ile-de-France** demeure la région dans laquelle le plus d'entreprises de répondants sont implantées, avec **75% des réponses**, soit plus que le cumul des 3 régions suivantes. Cela témoigne de la prépondérance de Paris et ses environs dans l'économie française, dont l'insertion dans les circuits de la mondialisation **favorise l'attractivité française** (hub international de Roissy-Charles de Gaulle, concentration des profils les plus diplômés, etc.). La **région Auvergne-Rhône-Alpes** s'inscrit en seconde position (4<sup>ème</sup> en 2021, 28% des réponses), puis viennent les **Hauts-de-France** (20%) qui complètent le podium. Ces trois régions disposent d'une **situation géographique avantageuse** (à la frontière avec le Bénélux pour les Hauts-de-France et sur l'axe Nord-Sud européen pour l'Auvergne-Rhône-Alpes). Cette localisation géographique est renforcée par un **réseau d'infrastructure mature, une main-d'œuvre qualifiée ainsi qu'une économie dynamique**.

### Graphique 32

Q : Pour vous implanter dans ces régions, quels ont été les (maximum) 3 facteurs les plus déterminants ?

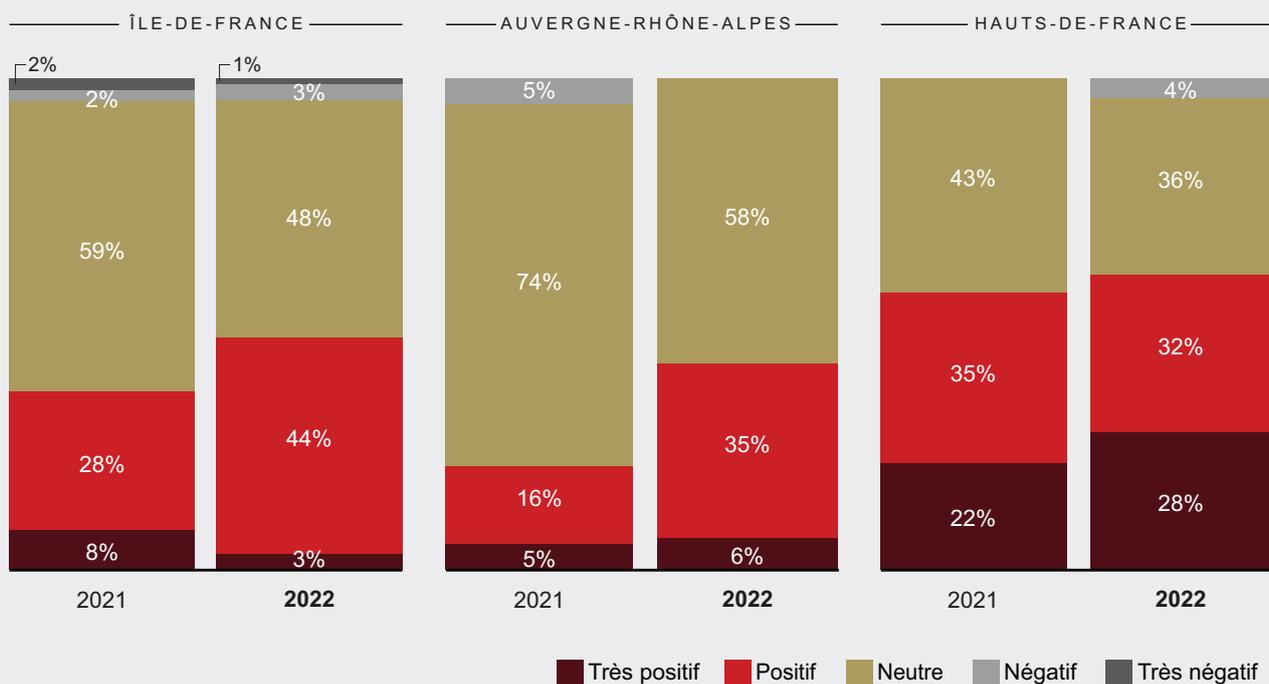


\* Aucune entreprise des répondants n'est implantée dans les régions absentes de ce graphique. En pourcentage des entreprises répondantes.

Ces trois régions – Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes et Hauts-de-France – ont toutes vu leur **image progresser** aux yeux des répondants. L'Île-de-France passe de **36% de satisfaction en 2021 à 47% en 2022**, l'Auvergne-Rhône-Alpes passe de 21% à 41% – avec les **opinions négatives passant de 5% à 0%**, quand les Hauts-de-France passent de **57% à 60% de satisfaction** (dont près de la moitié étant « très satisfaits »).

**Graphique 33**

Q : Êtes-vous satisfaits par la politique et les actions menées en matière d'attractivité par la région ?





# Recommandations de l'AmCham

Malgré les **réformes entreprises depuis six ans** par le gouvernement et perçues outre-Atlantique comme de **puissants vecteurs d'attractivité** de la France en Europe, la sortie de la pandémie de Covid-19, suivie par le conflit en Ukraine, promoteurs d'inflation et de pénuries de matières premières, mettent en exergue le **facteur humain** et **l'impérieuse nécessité de poursuivre les réformes sociales**, et ce malgré l'intervention soutenue des **banques centrales** et de la **résilience des entreprises**, qui ont permis **d'éviter une véritable crise économique**.

Voici les cinq recommandations portées par l'AmCham France au regard des résultats du Baromètre de cette année :

## 1. Repenser dans le temps et dans leurs ambitions les filières d'éducation et de formation du pays, tout en promouvant la complémentarité des générations et l'égalité des accès à certains métiers

La **pénurie de main-d'œuvre** constitue aujourd'hui une source de **préoccupation majeure** pour les entreprises américaines en France, dont une majorité estimait subir d'importants problèmes de disponibilité salariale en 2022, situation qui ne fera que s'aggraver en 2023. **Déficit mondial de main-d'œuvre** depuis la reprise d'activité post-Covid, **manque cruel de compétences** dans certains secteurs clés, **compétitivité accrue** entre pays européens pour attirer les talents : s'il résulte de cela une **baisse soutenue du chômage** en France, il faut également être attentif aux **tensions sur le marché du travail**.

**L'accès et la formation aux métiers du numérique** apparaissent comme des enjeux majeurs pour l'attractivité de la France, alors que 60 % des employés (tous secteurs) n'ont aujourd'hui pas les compétences requises pour accompagner la transition numérique de leur entreprise et que **d'ici 2030, 1,5 million de talents numériques manqueront à la France** pour répondre à ses propres besoins.

Dans ce contexte, l'AmCham France soutient les efforts du gouvernement en vue de cibler et de calibrer les filières de formations vers les métiers de demain, et ceux en carence aujourd'hui dans le pays. Elle recommande par ailleurs aux pouvoirs publics de **capitaliser sur l'excellence du système de formation professionnelle afin de déployer massivement des formations accessibles au plus grand nombre, en commençant par les secteurs les plus touchés, comme le numérique ou la transition énergétique**.

L'AmCham France incite également le gouvernement à **diversifier davantage les profils et milieux socio-professionnels auxquels s'adressent ces formations, à poursuivre ses efforts en matière d'égalité hommes-femmes, à favoriser l'accès aux métiers dits STEM (Sciences, Technologie, Ingénierie et Mathématiques) pour les jeunes femmes, à reconsidérer l'emploi des seniors** (adressé par la *réforme des retraites* avec un cumul retraite/emploi plus attractif, ou encore *l'Index Senior*) et à **travailler en collaboration plus étroite avec les entreprises et organismes de formation privés**, afin d'accompagner efficacement ces enjeux de disponibilité et de compétence de la main d'œuvre.

Actuellement au cœur de l'actualité politique en France, le **report de l'âge de départ à la retraite** et certaines mesures proposées par le gouvernement dans sa *réforme des retraites* doivent également être considérés à la lumière des **enjeux de main d'œuvre, de maintien et transmission des compétences et de diversification des profils**.

L'AmCham France recommande également **d'investir dans un environnement d'accueil plus attractif pour les talents étrangers, en renforçant notamment significativement les offres éducatives et académiques** (par le développement de plus d'écoles internationales bilingues, entre autres) et **la coopération entre universités et écoles d'enseignement supérieur françaises et américaines**.

## **2. Persévérer dans la mise en œuvre de réformes économiques et sociales ambitieuses**

Bien que les entreprises américaines aient largement **plébiscité les mesures de soutien et de relance** mises en place au plus fort de la crise sanitaire (cf. *Baromètre 2022*), tout comme celles destinées à limiter l'impact de la crise énergétique sur les entreprises, celles-ci considèrent néanmoins le **niveau d'endettement** du pays comme un **réel facteur d'inquiétude**.

Certaines mesures récentes comme la **baisse des impôts** démontrent que des efforts ciblés de compétitivité **renforcent l'économie et la prospérité du pays** ; ces efforts doivent toutefois s'accompagner d'une gestion plus saine et ordonnée du train de vie de l'Etat.

Alors que la *réforme sur le travail* et sur *l'assurance chômage* est prévue au printemps, l'AmCham France invite les pouvoirs publics à **travailler prioritairement sur les leviers permettant une réduction drastique du coût du travail et une plus grande flexibilité de la durée du travail**. De telles mesures renforceraient l'attractivité du pays, et accompagneraient utilement sa réindustrialisation.

Il semble que **la complexité et le coût des procédures de licenciement** reviennent sur le devant de la scène. La motivation du licenciement économique sur le territoire français, à l'exclusion de la prise en compte de difficultés mondiales, ou la conjonction du *Contrat de sécurisation professionnelle (CSP)* et du *Congé de reclassement* en fonction de la taille de l'entreprise, sont source de complexité souvent mal comprise. Il en va de même de la *Loi Hamon* lors des cessions d'entreprises. **Une harmonisation ou une simplification de ces régimes serait bienvenue**.

L'AmCham France encourage également les pouvoirs publics à **poursuivre et accélérer la dynamique de réduction des impôts de production initiée en 2021, largement plébiscitée par les investisseurs** : malgré leur réduction, les charges de production en France demeurent toujours **trois fois plus élevées** que dans d'autres pays européens comme la Suisse ou l'Allemagne, et nuisent à l'attractivité du pays.

L'AmCham France insiste par ailleurs sur l'importance de **rassurer les investisseurs quant à la stabilité de la fiscalité directe des entreprises** (Impôt sur les Sociétés).

## **3. Accélérer la réindustrialisation de la France en particulier sur les marchés du numérique, de l'énergie et de la R&D, qui représentent de forts potentiels d'activités pour les investisseurs américains**

**L'écosystème d'innovation** français est plébiscité par les investisseurs américains. Il faut capitaliser sur celui-ci !

En 2022, le gouvernement a fait de la réindustrialisation de la France une de ses priorités. L'AmCham France se félicite du lancement de **mesures phares** comme le plan *France Relance*, le projet de loi *Industrie Verte* ou encore le plan d'investissement pour soutenir une *stratégie nationale d'Intelligence Artificielle*, lesquelles vont activement contribuer à **redynamiser l'industrie française et les filières d'avenir**.

Face aux enjeux économiques et géopolitiques de la réindustrialisation et du rapatriement de certains métiers stratégiques, l'AmCham France invite les pouvoirs publics à **accélérer la mise en œuvre et le déploiement de ces mesures afin de conforter les choix d'investissements passés et à venir, ouvrir de nouvelles filières d'activités porteuses pour les entreprises, donner confiance dans des opportunités d'investissements pérennes et se démarquer de ses voisins européens.**

Dans ce contexte, l'AmCham France recommande notamment de **multiplier les efforts visant à accompagner la transition numérique des territoires et des entreprises**, en particulier des TPE, PME et ETI, les plus démunies face aux enjeux du numérique. À ce titre, l'AmCham recommande de **soutenir massivement le plan du gouvernement** visant à *former plus de 400 000 personnes aux emplois du numérique d'ici 2030*, en capitalisant notamment sur **l'ensemble des initiatives privées et publiques** et en soutenant les **partenariats public-privé** (entreprises, écoles/universités, associations, pouvoirs publics ...).

L'AmCham soutient la **volonté de la France** d'être la **première grande nation à sortir des énergies fossiles** en développant une économie décarbonée et pérenne. Le *projet de loi relatif à l'accélération de la production d'énergies renouvelables*, ainsi que l'annonce de la *construction de six nouveaux réacteurs nucléaires* engagent la France vers cet objectif ambitieux.

La France doit faire valoir ses atouts uniques en matière de **disponibilité d'énergie décarbonée à bas coûts**, en sortant des mécanismes pénalisants de compensation, ou à tout le moins en trouvant aussi des solutions pérennes de réduction du prix de l'énergie pour les entreprises.

Enfin, l'AmCham souligne que ces objectifs **ne pourront être raisonnablement tenus sans un investissement massif dans la recherche et l'innovation** : en 2019, 65% des dépenses de R&D étaient effectuées par les entreprises elles-mêmes<sup>1</sup> et en 2020, la France se situait derrière la Chine, les États-Unis et l'Allemagne dans le classement des dépenses nationales en R&D<sup>2</sup>.

L'AmCham France invite les pouvoirs publics à **capitaliser sur l'extraordinaire vivier d'innovations en matière d'économie décarbonée en France, et à en faire un pôle d'attractivité puissant pour le pays.**

## **4. Promouvoir davantage l'attractivité des régions et des métropoles**

L'attractivité de la France repose en grande partie sur celle de ses **territoires** et de leurs **spécificités** économiques, géographiques, sociales ou culturelles. C'est grâce à la **conjugaison de l'ensemble des politiques d'attractivité** mises en place au niveau **national et local** que la France peut se targuer d'être depuis de nombreuses années sur la **première marche du podium** des pays européens les plus attractifs pour les investisseurs étrangers.

L'AmCham France recommande **d'accompagner cet effort collectif en renforçant substantiellement la collaboration entre l'Etat, les conseils régionaux, les agences de développement économique, les consulats et l'ensemble des acteurs œuvrant à la promotion de leur territoire**, qui souvent se trouvent en opposition pour des raisons purement politiciennes.

<sup>1</sup> <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/2022-01/nf-sies-2022-01-15901.pdf>

<sup>2</sup> <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3281637?sommaire=3281778#consulter>

La mise en avant coordonnée de **“hubs” spécialisés et complémentaires** au sein des territoires et la **collaboration entre ces hubs** renforceraient l’attractivité des régions et des métropoles tout en répondant mieux aux besoins et aux attentes des investisseurs.

Les entreprises américaines plébiscitent le **dynamisme des régions** ; une plus forte collaboration entre l’Etat et ses territoires serait force d’attraction pérenne.

## **5. Poursuivre et accélérer le chantier de simplification administrative afin de ramener la France à un niveau de compétitivité équivalent à celui de ses voisins européens**

La **lourdeur et la complexité des procédures administratives** en France, dont les délais **excèdent** largement ceux de la plupart de ses voisins européens, font figure d’irritants structurels, du point de vue des investisseurs américains et des acteurs présents sur le territoire.

L’AmCham France reconnaît les **efforts du gouvernement** en la matière, notamment au travers de la loi ASAP (*Accélération et Simplification de l’Action Publique*), qui a élargi le **pouvoir de dérogation des préfets** pour le démarrage de certains travaux, ou encore grâce au dispositif national *sites industriels clés en main* de la Banque des Territoires facilitant l’installation de nouvelles activités en France. L’annonce récente du *projet de loi sur l’industrie verte*, visant à accélérer **l’implantation de nouveaux sites industriels** et **inciter à la décarbonation** au travers de mesures fiscales, réglementaires et législatives sont également des **signaux très positifs**.

Ce sujet reste néanmoins un **critère décisif** dans les choix d’investissements américains et nécessite des **solutions concrètes et de court terme**, relayées et promues largement par les autorités publiques auprès des investisseurs. L’AmCham France recommande **de faire de cet enjeu une priorité centrale et s’engage à accompagner le gouvernement dans la promotion des initiatives et mesures mises en place auprès de la communauté des affaires franco-américaine**.

Il convient toujours de **mettre fin aux initiatives de surtransposition des directives européennes**, qui ont un effet dévastateur en matière d’attractivité comparative avec les autres pays membres, et ceci de manière durable car fortement ancré dans l’imaginaire collectif des investisseurs outre-Atlantique.

Il convient également de **faciliter et de mieux accompagner l’arrivée et l’installation de collaborateurs expatriés ou détachés des entreprises s’installant en France et de leurs familles** (démarches administratives, accompagnement, intégration...). Il s’agit de **talents**, facilitant l’implantation de nouvelles industries et de passation des savoirs.

Ainsi, en conjuguant ces efforts avec les quatre autres recommandations de l’AmCham France, nous pourrions **revoir l’installation de sièges Européens** qui avaient déserté le pays au profit du Royaume-Uni (maintenant affaibli par le Brexit), de l’Irlande ou de la Belgique.

# Méthodologie et profil des investisseurs américains interrogés

La première enquête sur le moral des investisseurs américains en France a été publiée par l'AmCham en 1995. Avec la collaboration de Bain & Company, le Baromètre est devenu un rendez-vous annuel dès 1999.

Le Baromètre AmCham-Bain, qui en est à sa 23<sup>ème</sup> édition en 2023, répond à 3 objectifs :

- Mesurer d'une année sur l'autre le **moral des investisseurs américains en France** et leur perception de l'environnement économique
- **Comprendre les forces et faiblesses de la France** pour les investissements américains ainsi que les « stimulants » et « irritants » de la vie en France pour les salariés américains
- **Recueillir l'opinion** des investisseurs américains **sur des sujets qui font l'actualité économique en France**, dont l'impact de l'inflation et du contexte géopolitique de 2022

En décembre 2022 et janvier 2023, un questionnaire a été partagé auprès des dirigeants de la plupart des filiales françaises de sociétés américaines.

Nous avons recueilli **135 réponses** de sociétés représentant au total plus de 75 000 employés en France et plus de 70 milliards d'euros de chiffre d'affaires en France.

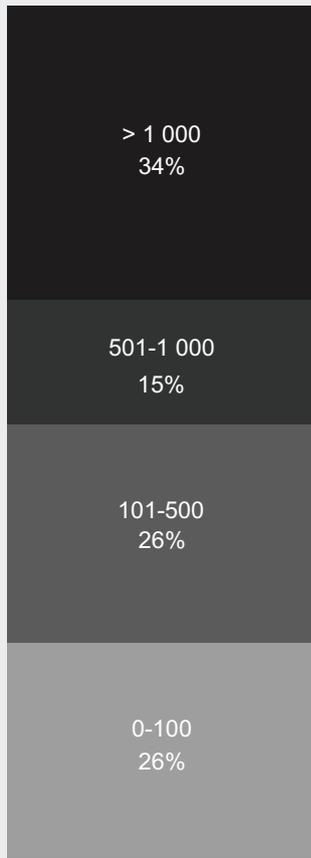
**L'échantillon** des entreprises répondantes est **équilibré et représentatif**, tant par la taille des entreprises que leur secteur d'activité et leur implantation géographique en Ile-de-France ou en région : il compte 34% d'entreprises de plus de 1 000 salariés en France, 41% d'entreprises entre 100 et 1 000 salariés et enfin 26% d'entreprises de moins de 100 salariés.

Le secteur le plus représenté est celui de l'industrie pharmaceutique (12% des répondants) à égalité avec celui des études/conseil (12%), suivis des entreprises spécialisées en informatique (10% des répondants) et en industrie lourde (9%). Les secteurs des transports, de la chimie/parachimie et du tourisme composent chacun 7% de l'échantillon. Parmi les autres secteurs représentés, nous pouvons citer l'agroalimentaire, l'électronique, l'énergie et le conseil juridique. La typologie des répondants est indiquée dans le graphique ci-dessous.

Elle comporte principalement des dirigeants : présidents et directeurs d'entreprises (39% de l'échantillon) ou d'autres membres de comités de direction (43%).

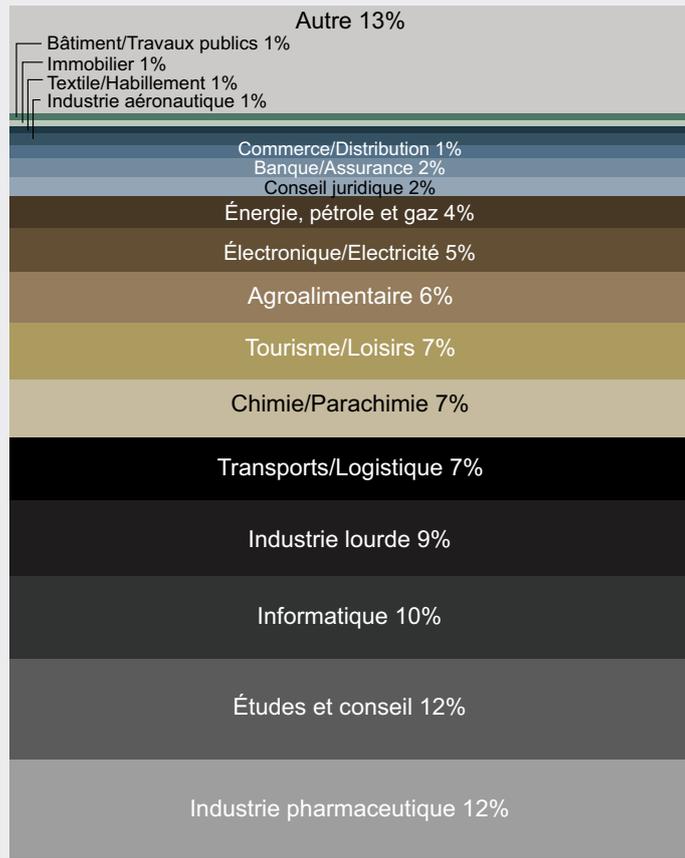
Graphique 34

Segmentation de l'échantillon par nombre de collaborateurs en France



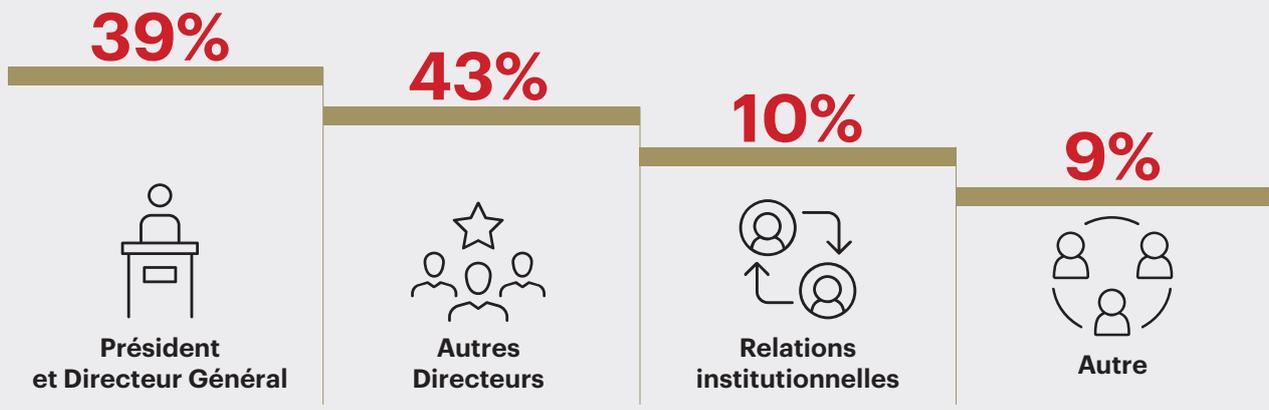
Graphique 35

Segmentation de l'échantillon par secteur d'activité



Graphique 36

Typologie des fonctions des répondants



# A Propos



## A propos de l'AmCham en France

L'AmCham France a été fondée en 1894 pour promouvoir les échanges économiques entre la France et les États-Unis. En tant que plateforme de rencontre, de réflexion et d'échange, l'AmCham France agit comme un trait d'union entre les milieux politique, économique et académique.

Elle regroupe aujourd'hui des entreprises françaises et américaines ainsi que de nombreux partenaires académiques et économiques des deux bords de l'Atlantique. Indépendante de tout gouvernement, et convaincue que les entreprises ont un rôle crucial à jouer pour faire émerger de nouvelles idées dans le débat public, elle est force de propositions pour répondre aux grands défis sociétaux et économiques.

A ce titre, l'AmCham France s'attache principalement à renforcer l'attractivité de la France. Elle œuvre ainsi auprès des décideurs publics pour développer et consolider un environnement français favorable aux entreprises étrangères, et notamment américaines, qui sont les premiers investisseurs et employeurs étrangers en France.



## A propos de Bain & Company

Bain & Company est le cabinet de conseil international qui accompagne les dirigeants ambitieux pour transformer leurs entreprises en pionnières du monde de demain.

À travers 64 bureaux dans 39 pays, nous faisons équipe avec nos clients autour d'une ambition commune : atteindre des résultats exceptionnels qui leur permettent de dépasser la concurrence et de redéfinir leur secteur. En appui de nos expertises intégrées et personnalisées, nous proposons aux entreprises l'accès à un écosystème dynamique qui rassemble les acteurs du digital et de la technologie les plus innovants. Grâce à cette approche, les résultats obtenus par nos clients sont supérieurs, plus rapides et plus durables.

Depuis la fondation de Bain & Company en 1973, nous mesurons notre succès à l'aune de celui des entreprises qui nous font confiance : nous sommes fiers de bénéficier du taux de recommandation le plus élevé de notre secteur du conseil.

A travers notre engagement d'investir plus d'un milliard de dollars sur 10 ans dans des activités bénévoles, nous mobilisons nos talents, ressources et expertises auprès d'associations et organismes à but non lucratif pour répondre aux défis urgents qui s'imposent en matière d'éducation, d'équité raciale et sociale et de développement économique et environnemental.





**AmCham France**

77 rue de Miromesnil  
75008 Paris, France  
[www.amchamfrance.org](http://www.amchamfrance.org)  
+33 1 56 43 45 67



**Bain & Company**

25 avenue Kléber  
75116 Paris, France  
[www.bain.com](http://www.bain.com)  
+33 1 44 55 75 75